En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 30 JANVIER 1946 — No 11

La réforme de notre constitution et le statut de la langue française

Bilinguisme officiel et autonomie provinciale. — Les droits du français: depuis la conquête; l'article 133; l'interprétation des juristes français et anglais.

En marge d'un discours prononcé par M. Adélard Godbout, le Devoir de Montréal publie un intéressant article de M. Pierre Vigeant sur le statut de la langue française et la réforme de la constitution canadienne. Nous en reproduisons ici les principaux passages.

Déclaration de M. Godbout

M. Godbout revendique une nouvelle définition constitutionnelle des droits de la langue française.

Le pacte fédératif, dit-il, est désuet sur un autre point dont je ne me cache pas l'importance: le caractère bilingue de la Confédération. Je le dis sans ambages: il faut que le Canadien français soit chez lui de Halifax à Vancouver; il faut que sa langue y ait droit de cité; il faut qu'il ait partout, dans son pays, le sentiment d'être dans son pays et non pas dans un territoire hostile; il faut que ce droit légitime lui soit reconnu, non pas par tolérance de ses compatriotes de langue anglaise, mais par le texte même de la Constitution. Il faut en un mot que la Constitution exprime les droits de l'homme, soit la charte de ses aspirations dans le monde nouveau qui lui impose de nouveaux devoirs. S'agit-il de souveraineté nationale? Non pas. Il s'agit d'intégrité nationale. Car s'il est légitime d'exiger de l'homme contemporain qu'il abdique son nationalisme, qu'il renonce à son isolement, qu'il accepte des sacrifices personnels pour le bien de l'ensemble, comme il serait stupide de lui ôter du même coup tout ce qui donne du prix à sa propre liberté: la langue qu'il parle, le Dieu qu'il prie et ces mille richesses spirituelles et morales qui sont cristallisées dans ses traditions. Et j'ai la ferme conviction que la jeunesse canadienne-française, qui a grandi en même temps que naissaient les merveilles du monde nouveau, ne refusera point d'accepter ce devoir dans le Canada de demain si elle y trouve en même temps la garantie de nos libertés et la pleine reconnaissance de ses droits.

Escompte des tirades sur le progrès, la science et la fraternité universelle, on ne saurait qu'endosser les observations et les réclamations de M. Godbout touchant les droits du français et le caractère bilingue de la Confédération. Il reste à voir si la réforme qu'il propose en ce sens a quelque chance d'être agréée de nos coassociés de langue anglaise. Il reste surtout à voir si une nouvelle définition des droits constitutionnels de la langue française ne constituerait pas une satisfaction plutôt platonique en regard de l'abandon des pouvoirs qui ont favorisé l'épanouissement des institutions et de la culture dont elle est l'expression.

Divergence d'opinions et hostilité

M. Godbout a parfaitement raison quand il seplaint de ce que les nôtres ont souvent le sentiment de se trouver en territoire hostile dans les limites mêmes du Canada. Il a parfaitement raison de trouver insuffisant l'article de la Constitution qui est censé garantir les droits de la langue française.

Les Canadiens français ont toujours considéré depuis 1867 que le Canada était un pays bilingue et que la Constitution reconnaît également le français et l'anglais comme langues officielles. Ils ont donc été portés à se surprendre toutes les fois que l'on violait les droits de la langue française. On ne paraît pas se rendre compte chez nous que

(suite à la page 8)

OBSERVATOIRE

Liberté religieuse dans les écoles du Japon

Parmi les nouvelles reçues du Japon, il en est une qui ne manque pas d'intérêt. Les journaux rapportent, en effet, que pour la première fois depuis 46 ans, les élèves qui fréquentent les écoles **catholiques du Japon peuvent maintenant jouir, pendant les heures régulières de leurs études, de l'enseignement religieux.** La situation est due au rappel, par ordre du général Douglas MacArthur, en date du 4 octobre dernier, des restrictions existant jusqu'alors sur les libertés politiques, civiles et religieuses. A la suite de ce rappel, le ministère japonais de l'Education a permis aux écoles privées d'enseigner librement la religion. Depuis 1899, on ne pouvait, dans ces écoles, dispenser l'enseignement religieux qu'après les heures de classe et seulement aux élèves qui exprimaient le désir de recevoir un tel enseignement.

On ne peut s'empêcher de faire la comparaison entre le nouveau traitement fait à la religion dans les écoles japonaises, et la mise au rancart à peu près complète où se trouve cette même religion, dans les écoles de notre pays, exception faite de Québec.

Il est des gens qui, au cours de la guerre ont vanté, avec force cris, la valeur de la démocratie et de la liberté. Or depuis plus d'un demi-siècle, dans ces mêmes milieux, on a fait des pieds et des mains, pour bouter la religion hors de l'école. Ces grands parleurs veulent bien la liberté, mais pour eux-mêmes, non pour leurs voisins. Ils vantent la démocratie, lorsqu'il s'agit de sauver l'Empire; mais ils ne sont pas près de mettre en pratique ce qu'ils ont prêché. Que sont-ils, en somme, sinon des farceurs, et de tristes farceurs?

(suite à la page 8)



La chanson des fioles

(Air inconnu)

Par chez nous, il y a des gens
Qui aiment la fiole sans bon sens.
Ils en voient de toutes couleurs,
Des fioles de gin aux fioles d'odeur.

* * *

Si vous sentez le mal de rein,
Vous courez vite chez le médecin,
Qui vous remet une de ses fioles,
Où c'est écrit en paraboles.

* * *

Quand la blonde attend Ti-Noir,
Elle s'examine devant le miroir,
Se poudre le nez, se met des couleurs,
Et vite elle sort sa fiole d'odeur.

* * *

On a des fioles de médecine,
Chloroforme et péniciline,
Pour endormir les électeurs,
Les députés, les sénateurs.

* * *

Quand Sophronie, dans sa cuisine,
Se met à cuire une "poutine",
Pour donner du goût à son plat,
Elle sort ses fioles de ratafia.

* * *

Quand en plein coeur de nuit,
La mère entend brailler son petit,
Vite les couvertes revolent;
Faut se lever et lui donner sa fiole.

* * *

On a aussi les "biberons",
Qui sont experts en tire-bouchon.
Ils caressent souvent la fiole:
Quand ils boivent, ils caracollent.

* * *

Enfin, comme écrivain-goffeur,
Je vous avoue, en toute candeur,
Que j'ai aussi mes petites fioles:
L'une d'encre, l'autre de "colle".

Le GOFFEUR

Les acteurs du Broadway ont une paroisse au coeur de New-York

New-York. — La revue américaine "Magazine Digest" dans son édition de janvier 1946, consacre plusieurs pages au curé de la paroisse catholique Saint-Malachie, dont l'église est située en plein coeur du Broadway, près du Madison Square à New-York. Cette église est appelée l'église des acteurs et son curé, le chapelain des chanteurs, des danseurs, des acteurs de théâtre et de cinéma.

Monseigneur O'Reilly est le curé de Saint-Malachie. Parmi ses paroissiens, on remarque Bing Crosby, Spencer Tracy, Irene Dunne, Hildegarde, Jack Haley, Fred Allen, Frank Fay, Don Ameche, Pat O'Brien, Bert Wheller et nombre d'autres.

En 1935, Mgr O'Reilly s'aperçut qu'il manquait certains de ses fidèles à la messe du dimanche. Après s'être informé, il s'aperçut que les servants de bars et les ouvriers de clubs et autres finissaient leur travail trop tard le dimanche matin. Il demanda et obtint du Cardinal Hayes d'avoir une messe à 4 heures du matin, tous les dimanches. Actuellement, 500 personnes environ assistent à cette messe dont une quarantaine se rendent à 3.15 pour la confession et la communion. La dernière des messes a lieu à 12.15 p.m. le dimanche après-midi.

A la paroisse Saint-Malachie depuis 20 ans, Mgr O'Reilly connaît tous ses paroissiens. Il sait que Bing Crosby vient à New-York deux ou trois fois par année, qu'il est un papa modèle très intéressé à l'éducation de ses enfants. Il a marié Jack Haley avec une jeune fille du nom de MacFadden. Il a chanté le service de Rudolph Valentino, de Jack Donohue et de Wilton Lackaye. Il sait que Don Ameche, logeant au East Side Hotel ne passe jamais devant l'église Saint-Malachie sans s'y arrêter pour prier. Il sait que Fred Allen va régulièrement à la messe de dix heures, que Frank Fay va à la messe de midi quinze. Il se rappelle avoir fait faire la première communion de Joan Leslie, etc...

Pour Mgr O'Reilly, tous sont semblables. Il croit qu'un acteur n'est en aucune façon différent d'un autre être humain. "Prenez dix personnes se promenant sur l'avenue Lexington d'une part, et dix acteurs de l'autre, dit-il. Vous y trouverez les mêmes faiblesses." D'autre part, Monseigneur admet que cette catégorie de gens rencontrent des tentations bien spéciales à leur profession.

Bien que Mgr O'Reilly connaisse parfaitement ses paroissiens acteurs, il ignore tout des pièces où ils ont joué. "Je n'ai jamais accepté un billet complimentaire pour le cinéma, dit-il. Aucun de mes vicaires n'en a aussi accepté."

Mais Mgr O'Reilly n'est pas impressionné par la réputation mondiale de certains de ses paroissiens. Un jeune conducteur de camion voyageant d'une maison à l'autre pour la livraison, compte autant pour lui que la plus grande célébrité.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de ėette semaine:

A. Rouleau,
Donnelly, Alta

Mme Alex Lefebvre
Le Goff, Alta

Louis Tremblay,
Morinville, Alta

Mme Philippe Morin,
St-Albert, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Entraînement militaire obligatoire

Calgary. — Le général H.-D. Crerar, ancien commandant en chef des armées canadiennes outre-mer, a prôné ici l'entraînement militaire obligatoire, pour les jeunes gens de 18 à 20 ans. Il a suggéré que cet entraînement soit d'une année et que, durant ce laps de temps, les militaires soient transférés d'une province à l'autre, afin de leur permettre de voir du pays.

Pie XII demande aux peuples de s'exprimer

Cité Vaticane. — Sa Sainteté Pie XII a adressé récemment son discours annuel à la noblesse romaine. Le Pape exhorte toutes les classes, "à l'époque actuelle, si sombre et incertaine", à collaborer pour donner aux Etats des constitutions chrétiennes. "A notre époque démocratique, tous les membres de la société humaine doivent collaborer; les législateurs qui doivent prendre les décisions après avoir discuté, le peuple qui a pour fonction d'assurer le respect de sa volonté en manifestant ses opinions et exerçant son droit de suffrage".

Le premier catholique à devenir 1er ministre en Italie

Rome. — Le discours que le premier ministre italien, Alcide de Gasperi, a prononcé au congrès de la Fédération universitaire des catholiques italiens, démontre de nouveau que le chef du gouvernement italien est, en fait, catholique dans le sens le plus complet du mot.

De Gasperi est le premier catholique à devenir premier ministre de l'Italie depuis le début de l'unité italienne.

Les Russes s'emparent des puits d'huile des Etats-Unis

Budapest. — L'armée rouge a saisi les champs pétrolifères hongrois à Lispe, comme elle s'est emparée il y a un mois des champs pétrolifères autrichiens à Zistersdorf. D'ici quelques jours, l'armée rouge opérera elle-même les vastes puits de Lispe qui appartiennent à la "Standard Oil Co." des Etats-Unis.

Il veut 2 millions d'émigrés anglais

Toronto. — Le ministre de la santé dans l'Ontario, M. Russell T. Kelley, a dit que le Canada devrait avoir un plan pour permettre l'admission au pays de 200,000 émigrants du Royaume-Uni chaque année.

Le plan ne devrait pas commencer aujourd'hui à cause des raretés de toute nature, d'après lui, mais on devrait admettre au pays deux millions d'émigrans britanniques d'ici 25 ans.

Importante délégation canadienne à la semaine d'études sociales à la Havane

Décès de l'abbé J.-Albert Ménard

Montréal. — M. l'abbé Joseph-Albert Ménard, curé de Lestock, Sask., décédé le 19 janvier à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 58 ans était né en 1887, à St-Urbain. Il a étudié à St-Laurent, Sudbury, Edmonton, et avait été ordonné prêtre à Wolseley, Sask., en 1918. Il exerça son zèle missionnaire d'abord dans le sud (1918-1930), puis dans le nord du diocèse de Régina. Il construisit plusieurs églises et chapelles.

96 p.c. des enfants du Québec vont à l'école

Québec. — Le recensement scolaire, préparé par le bureau des recherches statistiques au département de l'Instruction publique, indique que l'inscription à l'école, dans le cas des enfants de six à treize ans, a atteint 96.09 p.c. C'est un succès sans précédent. Il n'est ni surpassé, ni égalé à l'étranger.

Un nouveau ministre serait nommé

Ottawa. — La rumeur a circulé de nouveau que le premier ministre Mackenzie King s'apprête à effectuer certains changements ministériels et à nommer quelques autres adjoints parlementaires et cela avant l'ouverture de la deuxième session du 20e Parlement que l'on dit devoir être fixée au plus tard au début de mars.

Il est connu de tous que M. King à cause de ses responsabilités croissantes, désire se libérer de la charge supplémentaire que lui impose le ministère des Affaires étrangères qu'il a toujours occupé en plus de celle de premier ministre. Le département des Affaires extérieures a pris en ces dernières années, une importance telle qu'on croit le moment de lui assigner un ministre distinct.

Quatre noms sont mentionnés parmi ceux sur lesquels le premier ministre aurait jeté les yeux pour ce poste de haute responsabilité. Ce sont les honorables Louis St-Laurent, ministre de la Justice; Brooke Claxton, ministre de la Santé et du Bien-Etre; Paul Martin, secrétaire d'Etat et L.-B. Pearson, notre ambassadeur actuel à Washington.

Mgr l'archevêque de Montréal en deuil

Ottawa. — M. Daniel Charbonneau, père de S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, est décédé le 22 janvier à sa demeure, à Lefaivre, Ontario. Le défunt était un des pionniers de la paroisse de Lefaivre, où il arriva très jeune avec ses parents. Il était âgé de près de 80 ans, étant né à Saint-Jérôme, le 2 septembre 1866.

Le Canada français y est représenté et prend une part active aux délibérations

M. Gérard Filion, de l'U.C.C., chef de la délégation L'agriculture familiale fortement recommandée. — Québec cité en exemple.

La semaine inter-américaine d'études sociales qui s'est tenue à la Havane, Cuba, du 2 au 9 janvier a permis au Canada, et en particulier aux cultivateurs du Québec, de faire rayonner l'influence catholique et française à l'étranger. Le chef de la délégation canadienne était M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C. On remarquait en outre Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque auxiliaire de Québec, Mgr Louis-A. Markle, secrétaire de langue anglaise de l'Episcopat canadien, les RR. PP. Léon Courchesne, o.m.i., de Hull, André-Marie Guillemette, o.p., directeur du Comité des oeuvres sociales de Montréal, Georges-Henri Lévesque, o.p., doyen de la Faculté des Sciences sociales de Québec, Emile Bouvier, s.j., MM. les abbés Jean-Charles Leclaire et Irenée Frenette, respectivement assistant de Mgr Douville au Comité épiscopal d'Action sociale de St-Hyacinthe, et secrétaire de S. E. Mgr Pelletier. La C.T.C.C. était représentée par son président général, M. Alfred Charpentier.

"Ambassadeurs"

Nos représentants, écrit la **Terre de Chez Nous**, "ont véritablement joué le rôle d'ambassadeurs au milieu de centaines de représentants de pays totalement étrangers par la langue, les coutumes et les traditions. Ils ont été très écoutés par les observateurs venus de tous les coins de l'Amérique, à partir de l'Argentine jusqu'au Canada en passant par les Etats-Unis. Nul doute que leur présence à ces importantes assises a contribué à révéler l'existence du Canada français à ceux qui n'en avaient jamais entendu parler et à le faire connaitre davantage aux autres. De ces assises, le Canada est sorti grandi aux yeux des populations des deux Amériques. Pour l'U.C.C., le fait que son représentant ait été choisi comme chef de la délégation canadienne montre en quelle estime on tient l'U.C.C. en notre pays et même à l'étranger. Cet honneur rejaillit sur toute la classe agricole du Québec."

Les délibérations

Le congrès s'est ouvert, le matin du 2 janvier par une réception à l'archevêché de La Havane sous la présidence d'honneur du nonce apostolique à La Havane et de S. E. Mgr Manuel Arteaga y Béthancourt, nouvellement élevé à la dignité cardinalice par Sa Sainteté Pie XII, en présence d'au moins une centaine de délégués d'une vingtaine de na-

(suite à la page 8)

Les catholiques ruthènes soumis à une violente persécution

Cité Vaticane. — Sa Sainteté le Pape Pie XII a dit, dans une Encyclique, que le clergé catholique de Ruthénie, autrefois la section orientale de la Tchéco-Slovaquie et qui fait maintenant partie de la Russie, est persécuté et soumis à une forte pression pour qu'il quitte l'Eglise.

Cette Encyclique a été publiée pour commémorer le 350e anniversaire de la réunion de l'Eglise ruthène à l'Eglise catholique de Rome; elle porte la date du 23 décembre, jour anniversaire.

Le Souverain Pontife dit que le patriarche orthodoxe russe Alexis "a, dans ses lettres, publiquement et ouvertement invité les fidèles ruthènes à quitter l'Eglise de Rome." Il laisse entendre que quelques Ruthènes ont entendu l'appel d'Alexis.

Le Saint-Père ajoute que des hommes — identifiés ici dans les cercles catholiques comme des agents russes — font tout ce qu'ils peuvent pour forcer les Ruthènes à briser leurs liens avec l'Eglise catholique.

"Ces hommes, dit l'Encyclique, font tout en leur possible pour former les Ruthènes à joindre une "Société dissidente", et ce contre leur volonté et contre leur conscience.

"Le clergé catholique nous écrit pour nous dire que leur Eglise en Ukraine occidentale, comme cette région est maintenant appelée, est dans une position difficile, les évêques et les prêtres n'ayant pas le droit d'exercer leur ministère, à la suite d'ordres récemment donnés dans la région."

L'encyclique

...."**Orientales Omnes Ecclesias**".— Toutes les Eglises orientales. Elle est divisée en trois parties: un résumé de l'histoire de la réunion de l'Eglise ruthène à Rome, les avantages de cette réunion et la situation actuelle.

"Cet anniversaire, au lieu d'être joyeux, est angoissant", dit le Pape. "Les conditions où vivent les catholiques ruthènes, remplissent notre coeur de Père de peine et d'affliction.

"C'est avec la plus grande peine que nous avons appris que, dans ces régions, nos Frères et nos fils catholiques sont fortement persécutés à cause de leur loyauté au Siège apostolique.

"Il y a aussi des hommes qui font tout ce qu'ils peuvent, en ces régions, pour forcer les Ruthènes à se retirer du sein de l'Eglise-mère de Rome."

Faisant de nouveau allusion à la peine que lui cause cette situation, Pie XII dit qu'elle "Nous atteint d'autant plus que, alors que la guerre se poursuivait, toutes les nations du monde ont promis entre autres choses, par l'entremise de leurs représentants, qu'elles n'attaqueraient plus jamais la religion; ce qui Nous a porté à croire que l'Eglise catholique aurait, de par tout le monde, la paix et la liberté, surtout parce que l'Eglise catholique a toujours enseigné, et qu'elle enseigne encore que l'on doit obéir aux autorités constitués."

Une ordination en plein air au Basutoland

Roma, Basutoland. — S. Exc. Mgr Joseph Bonhomme, o.m.i., vicaire apostolique du Basutoland, a ordonné le R. P. Gabriel, des Serviteurs du Christ-Roi, congrégation indigène. La cérémonie a eu lieu en plein air, en présence de plus de 2,000 personnes, dont plusieurs païennes.

L'impérialisme, une des causes principales de la désunion qui règne au sein de notre pays

L'Association des distributeurs de denrées du Canada tenait dernièrement à Ottawa leur dîner mensuel. L'orateur invité était M. John A. Fisher, avocat et ancien journaliste. Voici, d'après le "Droit", d'Ottawa, quelques-uns des principaux passages de son discours.

"Il ne faut pas être plus impérialiste que le roi lui-même", dit M. Fisher. "Nous rencontrons, en effet, dans ce pays, une très grande quantité de personnes qui semblent vouloir être plus impérialistes que Sa Majesté le Roi. Ce sont eux qui contribuent le plus largement à la désunion dans l'empire lui-même. Nous sommes Canadiens, de s'écrier l'orateur et notre premier devoir est envers notre pays. On ne saurait d'ailleurs oublier cette déclaration de Son Excellence lord Tweedsmuir, ancien gouverneur du Canada: "Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. **Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais evers le Canada et son Roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."**

"Je suis pour une nation forte et unie qui fera partie de l'empire britannique comme partenaire et non comme dépendant de celui-ci. Notre grand pays est composé de deux races et je crois à mon avis qu'il deviendra encore plus grand le jour où celles-ci pourront s'exprimer dans les deux langues."

L'hymne national

"On discute sans cesse sur le "God Save the King" et l'"O Caanda". Malheureusement, on ne parvient pas à s'entendre. Certaines gens veulent abolir l'un, tandis que plusieurs autres s'en prennent à l'"O Canada". Je suis de ce groupe de gens qui veulent garder les deux. On doit cependant admettre que l'"O Canada" est un hymne plus approprié à notre pays que le premier. Plusieurs personnes ne veulent pas l'admettre comme hymne national, car il a été composé par un Canadien français. Peut-il y avoir, en effet, une raison plus stupide que celle-ci."

"Calixa Lavallée, compositeur de cet hymne national et Canadien français de la province de Québec, traversa aux Etats-Unis pour y trouver de quoi vivre. Quelques années plus tard, il devenait le père de la musique américaine, en ce sens qu'il organisa le premier concert national de musique, composé essentiellement par des Américains. Il représenta, l'année suivante, au congrès international de Londres, l'Association des professeurs de musique de l'Amérique. A son retour il était élu président de cette Association. Voilà ce qu'est devenu Calixa Lavallée. Canadien français de la province de Québec. "Put that in your pipe and smoke it".

Servir le Canada d'abord

"Nous sommes appelés à vivre dans un même pays, ajouta-t-il, et je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions nous entendre et faire de notre pays une puissance internationale. Nous sommes disposés à recevoir tous les immigrants qui veulent faire du Canada leur pays d'avenir, mais ils doivent à mon avis laisser de côté tous les préjugés et leurs coutumes qu'ils ont acquis dans un pays étranger. Nous voulons des Canadiens qui sont réellement Canadiens, dont le premier devoir est de servir leur pays. Il ne devrait plus être question de donner un haut poste au service civil à certaines personnes parce qu'elles viennent d'Angleterre; mais, au contraire, donnons toutes les préférences à nos propres citoyens."

Honnêteté et jugement

On doit apprendre à l'enfant, dès son bas âge, à aimer son prochain et à respecter ses opinions. L'éducation se fait au foyer et les parents en sont les seuls responsables. On doit éviter en plus de juger toute une race par un acte posé par un seul.

Il peut y avoir un Canadien de langue française à Montréal qui fera une erreur et, par contre, un Canadien de langue anglaise à Toronto qui en fera une autre, mais cela ne veut certes pas dire que les personnes qui font partie de ces deux races ont toutes fait une erreur.

Laissons de côté tous les préjugés, que ce soit d'une part ou de l'autre, car il est temps d'en venir a une entente convenable.

Décès du Rév. Père Louis Culerier, o.m.i., missionnaire de l'Ouest durant 50 ans

Une dépêche du 24 janvier, nous annonça la mort rapide du P. Louis Culerier, o.m.i., arrivée le matin même à l'hôpital Ste-Thérèse de Montréal. Ce fut une surprise pour beaucoup qui le croyaient encore robuste malgré son âge avancé. Mais lui ne s'aveuglait pas sur son état. "Je souffre d'une myocardite, écrivait-il le 28 décembre dernier; du mal de coeur on ne guérit pas. On meurt." Ce qu'il prévoyait arriva vingt six jours plus tard.

A son heure coutumière, il s'en allait pour célébrer la messe. Il marchait lentement, la tête basse. Une Soeur qui le rencontra lui demanda: "Comment allez-vous aujourd'hui?" Pas de réponse. "Etes-vous fâché que vous ne parliez pas?" Il ne répondit pas. Il va pour revêtir les ornements sacrés. Une sueur froide perlait sur son visage. Tout à coup il lève les bras, gesticule, essayant d'agripper quelque chose. Vite, on lui présente une chaise. On l'asseoit. Mais il est pâle et défait, et respire péniblement. On le transporte d'urgence sur son lit; un prêtre lui donne l'Extrême-Onction et commence les prières des agonisants. En quelques instants il est mort.

Ainsi se termina, dans la grande cité de Montréal, une vie qui avait commencée en France dans la bourgade de Soulitré près du Mans, en 1873, le lendemain de la saint Mathieu.

Vers le sacerdoce

Dès sa première jeunesse, il orienta sa vie vers le sacerdoce au petit séminaire de Précigné marchant sur les traces de Mgr Grandin, des Pères Rémas, Végreville, Leduc, Fourmond et tant de saints missionnaires qui l'y avaient précédé. Pendant deux années

(suite à la page 8)

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 30 JANVIER 1946

En marge de la conférence d'Ottawa

La conférence fédérale-provinciale est actuellement en session à Ottawa. Même si elle ne fait pas grand bruit (les séances se tiennent à huis clos), elle n'en est pas moins l'un des événements les plus importants depuis la naissance de la Confédération en 1867. Le sort du Canada se joue en ce moment; le sort aussi de l'autonomie provinciale et de nos libertés minoritaires.

S'il est admis par tous, en effet, que le progrès accompli rend nécessaire un rajustement des relations entre Ottawa et les provinces, il n'en reste pas moins évident que le mouvement centralisateur, qui a pris des proportions gigantesques à la faveur de la guerre, menace de mettre en tutelle définitive toutes les provinces canadiennes au bénifice de l'autorité centrale.

Il y a plus d'un siècle, lors de l'Union des deux Canadas, certains rêvaient déjà d'une centralisation qui noierait l'élément catholique et français. Lord Russell indiquait clairement, au Parlement de Westminster, le but de cette Union: "Mon sentiment est que la vraie politique de ce pays, non seulement du point de vue de l'Angleterre et du Parlement impérial, mais aussi des futurs intérêts du Haut-Caanda, consiste à donner à toute la province (il s'agit des Canadas-unis) un caractère anglais; de faire en sorte que les lois anglaises et la législation anglaise s'y implantent dans leur plénitude. . ."

Ce rêve, les assimilateurs ne l'ont jamais abandonné totalement. Les violations des droits scolaires, dans les provinces à majorité anglaise, depuis 1867, en sont une preuve irréfutable. L'immigration à outrance qu'on agite périodiquement en est une autre. Enfin, on sait de quelle façon, depuis le début de la guerre particulièrement, on a relégué l'élément français au second rang. De son vivant, M. Ernest Lapointe, bras droit du premier ministre, nous avait promis une armée bilingue; elle ne vint jamais. A Ottawa, nous en sommes rendus à ne plus compter un seul sous-ministre sur un total de vingt. Dans certains départements, celui de M. Howe en particulier, notre représentation est absolument nulle.

Et voici que le gouvernement veut maintenant se faire concéder à demeure des droits de taxation qui réduiraient les provinces au rang de simples succursales d'Ottawa. Sans indépendance économique, en effet, un Etat moderne n'est pas le maître de sa politique.

L'offre d'Ottawa peut être alléchante pour les provinces qui ont de faibles revenus ou n'ont aucune liberté à mettre dans la balance. Mais il en va autrement de l'élément canadien-français. Advenant la centralisation définitive, nous pouvons prévoir ce que cela signifierait pour notre groupe. Il suffit pour le comprendre de voir comme nous avons été traités jusqu'ici sous la juridiction fédérale ou dans les provinces en dehors de Québec.

Nous ne disons pas que le pacte fédératif ne doit pas être amélioré. Mais ce changement doit se faire dans le sens d'une meilleure compréhension entre les deux groupes officiels du pays, et non pas dans le sens d'un nivellement de tous ce qui n'est pas anglais ou impérialiste.

Espérons que la réunion fédérale-provinciale d'Ottawa (qui, dit-on, se tient dans une atmosphère de cordialité et de bonne volonté), ouvrira une ère nouvelle pour le Canada: une ère de collaboration véritable, fondée sur le respect des droits religieux, culturels et ethniques de nos deux grandes races.

P.-E. B.

En lisant les journaux

Ce que donne la tempérance

"La tempérance, disait Franklin, donne du bois dans l'âtre, de la viande dans la marmite, du pain dans l'armoire, de l'argent dans la bourse, du crédit dans le pays, de la force dans le corps, des vêtements sur le dos, de l'esprit dans la tête et du contement dans la famille."

Que pourrait-on dire de favorable au dossier de l'alcoolisme et de l'ivrognerie qui continuent de contribuer à faire le recrutement des maisons d'incurables et des asiles d'aliénés, auxquels aussi sont imputables dans une très large mesure la criminalité, les accidents, les querelles et surtout la division, le malheur, l'indigence et la maladie au foyer?

Chant national

LE DEVOIR. — M. Russell T. Kelley, récemment désigné au poste de ministre de la Santé dans le gouvernement ontarien de M. Drew, portait la parole, l'un de ces soirs derniers, devant l'"Ontario Federatio nof Agriculture", en congrès à Toronto, et il a annoncé qu'il offrait u nprix de $500 pour celui-là, ou éventuellement celle-là, qui pourrait présenter un chant national pour remplacer "O Canada". M. Kelley n'a pas indiqué les motifs qu'il a de faire montre d'une telle générosité; si ce n'est toutefois la conviction qu'il dit avoir que "le Canada a besoin d'un thème nouveau comme premier pas en direction de ce dont le pays a le plus besoin: un véritable sentiment canadien".

Qu'est-ce que ce ministre frais émoulu peut trouver de contraire au véritable sentiment canadien dans le chant "O Canada"? Les paroles ou la musique? Les connaisseurs en l'art et la science de la musique reconnaissent généralement que celle d'"O Canada", dont Calixa Lavallée est l'auteur, est musique fort belle. Quant aux paroles, version française ou version anglaise, rien n'empêche qu'on les modifie, qu'on les change même du tout au tout. Au vrai, il y a deux versions anglaises des paroles d'"O Canada" et, semble-t-il, l'une des deux ne vaut pas cher.

Tel n'est sans doute pas le sentiment qui a déterminé le geste de M. Kelley, offrant so nprix de $500, mais il est arrivé dans le passé que des Anglo-Canadiens aient manifesté leur antipathie à l'endroit de l'"O Canada", simplement parce que ce chant, maintenant reconnu à peu près dans tout le pays comme chant national, est d'origine québécoise et canadienne-française.

Le Pape et la Pologne

LE DROIT. — Au début de l'année, le président du gouvernement polonais en exil a tenu à remercier S. S. Pie XII pour l'incessante et paternelle sollicitude que Sa Sainteté a toujours accordée à la cause de la Pologne dans sa tragique situation présente: "Opprimés dans leur propre pays, dit-il, et dispersés dans le monde, tous les Polonais savent combien ils doivent au soutien moral et matériel du Souverain Pontife, et les malheureux déportés polonais en Allemagne sont tout particulièrement reconnaissants des bienfaits que leur apportent les missions pontificales." Il ajoute que la Pologne et son peuple, malgré les cruelles épreuves qu'ils traversent actuellement, resteront toujours fidèles à leurs traditions chrétiennes.

ARGUS

Valeur de la langue française

LE DROIT. — Nous devons nous mettre en garde contre l'envahissement de l'anglais et la mise au rancart du français. Le français doit garder sa place dans tous les champs de l'enseignement et de notre vie culturelle.

On admet facilement que le français est la langue de la diplomatie et de la culture, mais l'on veut en même temps nous convaincre qu'il ne saurait être la langue des sciences et des affaires et dans que, ces domaines, il doit céder la place à l'anglais et être relégué au deuxième rang.

Le français est et demeure une langue logique et claire. Rivarol a dit avec raison: "Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. . . Ce qui n'est pas clair n'est pas français". Et Vaugelas: "Il n'y a jamais eu de langue où l'on ait parlé plus purement et plus nettement qu'en la nôtre, qui soit plus ennemie des équivoques et de toutes sortes d'obscurités."

Comment une langue aussi logique et aussi claire ne s'adapterait-elle pas à l'exposé des sciences? Dans ce domaine comme dans les autres, elle est au premier rang, et c'est pourquoi le français est la langue habituelle des congrès de savants. De fait, par sa richesse et par sa clarté, le français répond à toutes les exigences de l'expression de la pensée humaine, et ceux qui ont eu l'occasion de comparer les manuels scientifiques français aux autres ne nous démentiront pas.

Ch. G.

Criminalité et moralité

L'ACTION POPULAIRE. — Il faut à tout prix que la moralité de nos jeunes et du monde en général s'appuie sur autre chose que sur le roman policier, le cinéma policier, les tavernes et autres débits de boisson. Il faut que les principes chrétiens redeviennent la lumière qui guide les consciences et que l'obéissance aux lois de l'Eglise reprenne ses droits au milieu de notre monde. Pour cela, il faut que nos gouvernants de la petite société comme de la grande, prennent au sérieux leurs responsabilités de chefs et ne laissent pas à l'Eglise seule tout le travail. Les gouvernants ont une autorité en mains, des lois à leur service, qu'ils les mettent à profit.

Hélas! que font certains chefs civils? Depuis un certain temps un homme, le sous-ministre fédéral de la Santé, manifestant en cela la plus crasse ignorance, sinon de sots préjugés, s'en va en proclamant que si la guerre est venue et si les choses vont si mal dans le monde, c'est que (la déformation des consciences) est causée par les connaissances que nous ont enseignées dès notre bas âge sur le bien et le mal, nos parent,s nos maîtres d'école, nos prêtres. En somme, le monde aurait eu le tort d'apprendre et ce qui pis est, d'apprendre la vérité.

Pour M. Chisholm, en autant que nous comprenons sa pensée, affranchissons les consciences de ce qu'elles portent de notion du bien et du mal, débarrassons nos esprits de leurs connaissances religieuses et morales et il n'y aura plus de guerres, parce qu'il n'y aura plus que la belle, douce et grande liberté, de penser chacun comme on voudra. Quand on voit des hommes aussi désiquilibrés aborder aussi bêtement d'aussi importants problèmes que l'éducation des hommes et surtout rencontrer des admirateurs, on peut se dire avec crainte que notre pays est loin d'être purgé de cette vague de crimes dont le nombre grandit tous les jours.

Léo FOREST

"Un peuple n'est pas plus excusable de spéculer sur le meurtre et l'usurpation pour accroître sa puissance, qu'un individu de tuer son voisin pour se débarrasser d'une rivalité ou pour agrandir son domaine".

De LATENA

Donnons une âme à nos foyers par les oeuvres de l'artisanat

Soyons nous-mêmes, simplement

Quand l'homme préhistorique peignait sur les parois de sa caverne les traits familiers des animaux de l'époque, il obéissait à un instinctif et impérieux besoin de beauté. Cette recherche de l'ornement, de l'agencement harmonieux des formes et des couleurs, se retrouve à tous les âges de l'humanité et à tous les degrés de civilisation. Elle est un trait constant de notre nature. L'homme cherche à donner au cadre de sa vie terrestre quelque chose qui soit comme un rappel, une allusion permanente au séjour idéal auquel il se sent appelé à vivre .

Une norme universelle

Cette obsession du beau, elle s'exprime évidemment avec plus ou moins de succès selon le degré de culture d'un peuple ou d'un individu. A mesure que l'esprit s'enrichit, le goût se développe et s'affine. Il se plie à des règles, à des rapports, à des lois que la raison découvre et formule suivant la lente progression de l'expérience. On peut donc juger de la vigueur intellectuelle d'une collectivité par la façon dont elle humanise et embellit les lieux qu'elle habite.

Décoration intérieure

C'est à quoi ne songent pas suffisamment les grands distraits que nous sommes. Absorbés par des préoccupations soi-disant d'ordre pratique, nous attachons trop peu d'importance à la décoration intérieure de nos maisons. Si peu que nous risquons de nous faire bien mal juger .Le foyer, c'est après tout l'expression la plus chère, la plus intime de la patrie. C'est le décor familier où se déroule notre vie de tous les jours. Rien de ce qui le compose ne devrait être laissé au hasard.

Un joug onéreux

Dans notre application à être pratiques, nous oublions de tenir compte des phénomènes élémentaires de notre existence terrestre. Nous oublions que la laideur et la banalité du cadre dans lequel nous vivons nous imposent un joug onéreux et quotidien. Tous les objets inanimés qui composent notre horizon domestique finissent par imprimer leurs couleurs en nos âmes. Ils créent un climat, dont l'influence pénètre profondément, bien qu'à notre insu, notre façon de penser et d'agir.

L'éducation de l'enfant

Et leur présence muette contribue aussi beaucoup à forger l'âme de l'enfant. C'est de leur ensemble, beau ou laid, terne ou coloré, harmonieux ou dissonnant, que les petits reçoivent leurs impressions premières du monde extérieur. Ces impressions resteront gravées au fond de leur subconscient et provoqueront tout le long de leur vie d'adulte des réactions spontanées, parfois inattendues.

De grandes répercussions

La décoration intérieure a encore de grandes répercussions sur la cohésion familiale. Si l'on a aujourd'hui tendance à s'évader, à chercher dans des distractions extérieures le repos de l'esprit, c'est pour une bonne part parce que nous oublions de rendre nos foyers attrayants et gais. Dans un logis où tout est fade, sombre et triste, où tout a grise mine, il n'est pas surprenant que la vie de famille finisse par s'anémier

Lamentable gaucherie

Pourquoi faisons-nous preuve d'une si lamentable gaucherie dans l'ornementation de nos foyers? Il y a là, évidemment, un autre résultat indirect de notre dépendance économique. Une proportion énorme de nos familles ne peuvent, dans l'état actuel des choses, accéder à la propriété. Vivant un peu comme des nomades, dans la perspective constante de déménagements futurs, nous avons moins que d'autres l'ambition de façonner selon nos goûts et nos aspirations le cadre de notre existence. On invoquera aussi notre pauvreté matérielle, mais cela n'est pas une raison. Le beau est affaire de goût bien plus que d'argent. Il est le résultat d'une création de l'esprit. On peut faire très laid avec beaucoup d'argent. On peut aussi faire beau avec bien peu de choses. Quand on pénètre dans certaines maisons cossues, remplies de meubles pompeux et de bibelots prétentieux et horribles, on réalise que la pauvreté n'est certainement pas la cause de toutes nos déficiences.

L'imitation nous tue

Notre grand défaut, c'est de ne pas vouloir être nous-mêmes .Nous avons une propension formidable pour l'imitation servile d'autrui. Et nous copions généralement ce qu'il y a de moins beau chez les autres. Nous nous plaisons dans l'artificiel, le tape à l'oeil, les ornements postiches, pédants et ridicules. Nous préférons le faux marbre au bois et à la pierre. Nous déguisons tout sous une surface de mensonge .Nous avons horreur de la vérité des choses. Une bûche de celluloïde nous paraît faire un bien plus bel effet dans la cheminée qu'une bûche de bouleau où d'érable. Nous oublions que le beau est la splendeur du vrai.

Des foyers sans âmes

Aussi la plupart de nos foyers sont-ils sans caractère et sans âme. Nous n'osons pas y mettre l'expression de nous-mêmes. Meubles, draperies, cadres et bibelots n'éveillent aucune assonance personnelle. Tout est anonyme, quelconque, neutre et banal. Et pourtant, grâce au merveilleux essor de notre artisanat, que de belle choses on pourrait trouver pour donner à nos intérieurs une physionomie spécifiquement canadienne-française! Si ces meubles dessinés par nos artistes et fabriqués avec des bois de chez nous, si ces pièces de céramique ou de fer forgé, ces tapis, ces catalognes, ces peintures et ces sculptures sur bois signifient beaucoup pour les étrangers qui les achètent et en décorent leurs foyers, pourquoi n'auraient-ils pas pour nous une valeur encore bien plus considérable? Ils expriment, dans la forme et la couleur, notre âme chrétienne et française. Ils sont le reflet de nos traditions, de notre caractère propre.

Et il est temps que nous commençions de nous en rendre compte; ils sont infiniment plus beaux que tous ces riens peinturlurés et tous ces ornements de mascarade fabriqués en série que nous offrent à pleins comptoirs des marchands déguisés en Canadiens.

Claude BERNARD

(Notre Temps)

L'éminence grise de Staline

Dimitri Manuilsky

Son rêve: La révolution mondiale

Au cours de la réunion des Nations Unies, qui se tient actuellement à Londres, Dimitri Manuilsky, ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine soviétique, a été placé à la tête du comité politique de sécurité. D'autres postes importants ont été octroyés aux "amis de Moscou". On relira avec intérêt l'article que M. Yves Delbars publiait sur le compte de M. Manuilsky, au temps où la Russie "flirtait" avec l'Allemagne au détriment des Alliés. Ces notes sont extraites de "Vu" (Paris) et reproduites dans Recueil (mars 1940).

Un étrange personnage, en vérité. Du fond d'une misérable et poussiéreuse pièce du vieil Hôtel Lux, à Moscou, il dirige depuis 21 ans la Troisième Internationale. Au troisième étage de ce vieux garni, on peut lire, sur une étroite plaquette de zinc, ce nom et ce prénom gravés en caractères latins: "Dimitri Manuilsky". Le petit "appartement" où médite "le cerveau" du Komintern se compose de quatre pièces. L'entrée, petite et sale, est encombrée de vieux journaux. Sur le mur, une vieille oléographie représente une séance de la Première Internationale, réunie en 1864 à la salle Saint-James, à Londres. La deuxième pièce a pour meubles un classeur, une couchette et trois chaises en bois blanc; ses murs sont ornés de trois grands portraits: Lénine, Staline et, entre les deux, Karl Marx. La troisième est une chambre à coucher meublée d'un lit de fer, de trois appareils téléphoniques et d'une armoire. La quatrième est un inénarrable capharnaum bourré de livres, de brochures, de journaux, de paperasses de toutes sortes.

Le chef réel du Komintern travaille de préférence pendant la nuit. Il ne se couche qu'à l'aube. Et pendant son sommeil, toutes les communications téléphoniques, sauf celles des fils directs qui le relient avec Staline, sont coupées, tandis que son secrétaire personnel, Makhaïlov, cerbère inexorable, veille sur le sommeil du maître et ne permet à personne de l'interrompre.

Invraisemblable carrière

Né d'un père ukrainien et d'une mère polonaise, Dimitri fit ses études au séminaire de Kamenetz-Podolsk, d'où il fut exclu pour "activité politique". Déporté en Sibérie, il réussit à s'évader, gagna la Finlande et ensuite Paris. Là, il étudia à l'Ecole des Sciences Politiques, s'occupa de littérature et de journalisme et s'affilia à l'aile gauche du parti bolchevik.

Causeur intarissable, doué d'une élo-

(suite à la page 3)

LEGAL

Quand la grosse Queen "Lizzie" entra dans le port de New-York, le 14, elle portait dans ses flancs Winston Churchill et Albert Préfontaine, parmi des milliers d'autres héros moins connus. Le troupier Albert Préfontaine revenait à Diligence, où ses parents M. et Mme Irénée Préfontaine l'attendaient depuis bientôt trois ans. Il faisait partie de la division blindée et prit part à l'invasion de la Normandie; suivant le littoral de la Manche, de Caen à Emmerich où il traversa le Rhin, pour voir finir la guerre en Hollande. Parlant français comme un Normand, sa langue maternelle lui servit de passe-partout, à l'étonnement de ses compagnons canadiens à langue unique. On le prenait pour un "padre" de contrebande. On sait que les enfants de Diligence apprennent le français et décrochent des prix provinciaux au concours. Albert a 23 ans Dès qu'il sera licencié, il s'établira sur une terre de sa paroisse.

* * *

A propos de métiers ruraux: depuis trois semaines, l'Etablissement des Jeunes avait une centrale au village. Le nouvel entrepôt de M. Willie Boisvert était converti en école technique, par les soins du Ministère de l'Agriculture et l'entremise de l'agronome régional M. J.-M. Fontaine. Un cours théorique et pratique a été donné par un jeune instructeur, M. L.-S. Davis et suivi par vingt-trois fermiers, anxieux de se perfectionner dans le bon entretien des instruments aratoires. Les étudiants gradués étaient MM. Henri Boisvert, Léo Boisvert, Camille Bollé, Réal Caouette, Ted. Casavant, Marcel Coulombe, Fern. DeChamplain, Roland Demers, Jack Edwards, Armand Garneau, Eugène Julien, Dave Krupa, J.-P. Létourneau, Robert Mercier, Omer Pelletier, Jean-M. Potvin, Frank Préfontaine, Roland Préfontaine, Raoul St-Jean, Jean-M. Tieulié, Léo. Toupin, Walter Van de Walle, Andy Wynnychuk. C'est la première fois, cette année, que ce cours de mécanique est donné dans la province.

* * *

Les élèves de l'Ecole, toujours alertes aux oeuvres de bienfaisance, ont fait parvenir au trésorier des Timbres de Noël un chèque de $25.00 en aide à la clinique anti-tuberculose. Mlle Marie Chauvet était en tête de la souscription.

* * *

M. et Mme Eddie Rivard (Aline Pelletier) ont présenté au baptême un premier fils, Joseph-Lucien-Raymond, né le 2 janvier. M. et Mme Jean Rivard en sont les parrain et marraine de leur nouveau petit-fils.

* * *

En dehors de Legal, à Halifax, Wren Emma Trudel a épousé en fin d'année, un jeune aviateur de Montréal, M. Paul Malo. Un ancien d'Edmonton, M. Clément Brodeur, lieutenant de vaisseau, servait de témoin à la mariée. La cérémonie eut lieu dans la chapelle des Chevaliers de Colomb, et la réception au Y.W.C.A. Tous les figurants portaient l'uniforme.

* * *

On annonce enfin le prochain retour au pays de LAC Daniel Lefebvre qui débarquera à Halifax du navire Scythia les derniers jours du mois. Avec lui sera le sergent Victor Trudel, fils de M. Elphège Trudel de Jasper et de feu Eva Brière. Les deux aviateurs de l'Ouest étaient aux Indes en même temps; ils ne se sont rencontrés que plus tard en Angleterre, en attendant leur rembarquement.

* * *

De Waterways, 300 m. Léonard Lamarche, 22 ans, fils d'Ernest, réclame par téléphone un abonnement à la "Survivance" et promet de la lire chaque semaine d'un bout à l'autre, afin de ne pas perdre son français.

BIENSEANCE

Coutumes diverses

"Autre pays, autres moeurs"

On entend souvent dire: "Autre pays, autres moeurs"; ou bien encore: "Autre temps, autres moeurs". Rien de plus vrai! On se rend facilement compte de cette diversité entre les pays de plusieurs façons. Le Chinois ou l'Hindou ne s'habille ni comme l'Américain où le Scandinave. S'il vous arrive de vous trouver dans un grand port de mer, vous y verrez toutes sortes de figures qui reflètent les différences des pays d'origine.

De même, quoique de façon moins notable, les manières ou coutumes sociales diffèrent d'un pays à l'autre. Sur un paquebot ou en chemin de fer, examinez discrètement vos voisins. L'Américain fait grand usage de sa fourchette, depuis la viande jusqu'à la crème glacée; le Français penchera son assiette à soupe vers lui, pour en retirer les dernières cuillerées; l'Anglais la penchera en sens contraire; le voyageur de ce côté-ci de l'océan déposera sa serviette sur ses genoux; l'Européen la porte au contraire en plastron. Autre pays, autres moeurs!

Il en est de même du fameux pourboire (le "tip" anglais). On rapporte qu'en certains pays d'Europe, la Yougoslavie, par exemple, les serviteurs tendent ouvertement la main à l'invité, pour en recevoir une pièce de monnaie. Aux Etats-Unis, dans les hôtels et les restaurants, les serviteurs sont plus discrets; mais cela ne vous dispense pas de donner un pourboire. Si vous ignorez cette règle d'étiquette, vous serez mal jugé. . . et peut-être mal servi. Le garçon ou la fille de table, la femme de chambre, le chauffeur de taxi, tous s'attendent au pourboire. En Canada, la coutume varie selon les endroits que vous fréquentez. Dans les hôtels, dans les restaurants assez relevés, le pourboire est de règle. En toutes circonstances, servez-vous de votre jugement. Habituellement on donnera dix pour cent de la note à payer. Un conseil qui n'est pas superflu: donnez votre pourboire de façon discrète. Me trouvant un jour dans un restaurant, un "monsieur" laissa tomber avec grand bruit un cingt-cinq sous dans le petit plateau d'argent. Instinctivement plusieurs voisins tournèrent la tête de son côté. Le "monsieur" venait de commettre une bévue.

Si vous ne voulez pas passer pour une personne mal élevée, il vous faut donc apprendre et observer les règles de la bienséance, partout et toujours. De nos jours les voyages sont de plus en plus faciles. Avec les moyens de transport à notre disposition, avion, train, automobile, bateau, il est de mode de voyager. Que vous le vouliez ou non, vous serez cependant jugé par votre entourage. Il importe donc d'être bien au courant des règles du savoir-vivre. N'allez pas croire que vous serez différent dans vos voyages de ce que vous êtes dans votre foyer.

Apprenez à être poli, bien élevé, cultivez les bonnes manières chez-vous; vous n'aurez pas à rougir en public. On se défait difficilement de vieilles habitudes. On découvrira aisément si, oui ou non, vous êtes une personne bien élevée. Les fruits ne poussent pas du jour au lendemain; il en est de même des bonnes habitudes de politesse et de courtoisie. Vous devez les cultiver chez-vous et dès maintenant.

Jacqueline.

Démission de l'hon. sénateur E.-D. Smith

Ottawa. — L'hon. sénateur E.-D. Smith, conservateur de Wentworth, a remis sa démission comme membre de la Chambre haute du Canada et le premier ministre King annonce que cette démission a été acceptée. Le sénateur Smith, qui est âgé de 93 ans, déclare qu'il n'a pas été capable d'assister aux deux dernières sessions du Parlement et qu'il lui faut démissionner.

Hitler et Eva Braun sont morts endettés

Francfort. — Adolf Hitler et Eva Braun doivent encore un millier de marks à la ville de Munich pour le service de l'éclairage électrique. On a découvert que des comptes n'ont pas été acquittés. Hitler, en mourant, devait encore 600 marks à la ville, et Eva Braun en devait 400.

Los Angeles

On ncus dit que le président Truman serait de descendance française. Dans les papiers de famille de Rolland Truman, à Long Beach, cousin au troisième degré du président, on trouve le nom orthographié Trumayne. Le premier Truman d'Amérique aurait été le descendant d'un Français passé en Angleterre avec Guillaume le Conquérant.

* * *

Ayant dû me procurer une petite bouteille d'iode pour soigner une coupure, je me la renversai sur les mains aussitôt sorti de la pharmacie. Je me mis alors à penser au vilain qui, dernièrement, décapita une petite fille. Je crus bon de m'enfoncer les mains dans mes poches.

* * *

Notre paroisse du Sacré-Coeur contient une autre petite paroisse; c'est l'hôpital du comté. On y trouve toujours environ 1,000 catholiques, à peu près le tiers des patients. Deux prêtres s'y promènent continuellement. Se promener, ce n'est vraiment pas le mot juste Dans cette immensité de 56 acres de terrain, de 31 acres de plancher, qui ont coûté 13 millions, il y a toujours des conseils à donner, des consolations et des encouragements à distribuer. Depuis juillet 1944, les prêtres ont administré 8,400 Extrêmes-Onctions, sans compter les baptêmes, les communions, les messes, les soins à donner aux employés catholiques, etc. Une vraie paroisse, quoi! servi par deux prêtres résidents. Il leur faut même de l'aide de l'extérieur. De 60 à 130 catholiques entrent chaque jour à cet hôpital. Ils y ont même formé une association, le Newman Club.

* * *

Les formules d'impôts commencent à nous arriver. On ne s'y comprend pas plus qu'auparavant. Même nos sénateurs, dit-on, ont besoin de l'aide de spécialistes pour les remplir.

* * *

L'une de nos pionnières canadiennes vient de mourir. Mme Louis Bernadin, née en 1867, arrivait ici en 1923, du Manitoba. Elle laisse son époux, quatre filles dont une est religieuse au Manitoba, quatre fils dont deux demeurent encore au Manitoba, 45 petits-enfants, 6 arrière-petits-enfants, deux frères et une soeur. Décédée le 21 décembre, elle fut enterrée le 27. Les Canadiens se rendirent nombreux à la récitation du chapelet auprès de la dépouille mortelle et à l'enterrement.

R. Thibodeau.

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée de nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

Collaborons avec les nôtres

Codesa.

Pour répondre aux plus chers désirs des missionnaires colonisateurs et afin que le fruit de leurs pénibles labeurs ne soit pas perdu, Messieurs G. Pichette, R. Cardinal, Maurice et Siméon Tanguay, R. Chamberland, Jean Bouchard, Boleslaw Wojenski et Antoine Wozniak songeaient à s'organiser en un corps légal. Dans ce louable but, ils firent convoquer une assemblée des contribuables de l'Ecole Brochu, comptant sur l'appui moral de leurs coreligionnaires et sur l'adhésion indéfectible des pionniers de la première heure. Mais tandis que les vaillants fils spirituels des missionnaires se hâtaient pour ne psa différer l'accomplissement de l'oeuvre rêvée, l'esprit d'erreur et de discorde s'empara d'un groupe qui manifesta son malheureux complexe d'infériorité en serrant la main de l'étranger. Par suite de cette sotte aberration, au lieu de se rallier aux pères de nos enfants canadiens-français fréquentant l'école du hameau, on jeta son vote à un célibataire d'origine russe, soit à des personnes hostiles à l'épanouissement de l'oeuvre missionnaire.

Cependant, dans leur empressement à se saisir du volant de la machine électorale, nos gaillards inexpérimentés omirent le Code et, laissés sans boussole, devinrent le jouet des idées les plus cocasses et saugrenues: chacun offrait sa bienheureuse suggestion au président novice et bénévole: pourquoi ne pas voter en levant les mains? pourquoi ne pas accompagner son électeur au scrutin pour contrôler son vote? pourquoi s'inquiéter si cet ami zélé est sujet britannique ou s'il est majeur? pourquoi Russophilé n'irait-elle pas par les "places publiques" ramasser des voteurs? Accorte et souriante, elle accoste des gens venus au marché pour leurs petites affaires et elle les travaille si habilement en tirant sur une ou deux ficelles que les mannequins se mettent en branle. Le point culminant de cette amusante journée fut la victoire d'un célibataire d'origine moscovite sur un père de famille de notre race. On chuchota dans la coulisse qu'une généreuse entente avait eu lieu avec Baptiste:

"Ben oui, quiens: donne ta patte et prends la mienne".

"Je me hâte d'en rire de peur d'en pleurer".

Voici qu'une élite courageuse et clairvoyante veut donner un corps et une âme à un magnifique projet patiemment et religieusement élaboré par les directeurs spirituels de la Mission, et la triste et sombre Jalousie, sème la zizanie et apporte ses pitoyables entraves!

Mais nos gens acceptèrent leur apparente défaite avec sang-froid et modération. Cette scène aux aspects comiques et affligeants déroula l'ineptie et la vaine gloriole des trop crédules élus d'un jour, et leur triomphe éphémère m'inspire une profonde pitié pour l'orgueilleuse faiblesse humaine: "Homo sum". Car, derrière l'écran, l'acteur biveillant qui avait monté toute la scène avait commis la plus heureuse méprise et par là avait déclenché un agencement de circonstances qui nullifiaient les faits et actes de l'assemblée et dépouillaient sans merci les gagnants de leur fausse dignité! Mais ce coup de sonde sera salutaire à tous les concurrents et disposera les coeurs à une meilleure entente.

"Me. qui feci".

FALHER

Baptême:

Marie-Marguerite-Paulette Lefebvre, née le 14 janvier et baptisée dimanche dernier, le 27. Félicitations au papa et à la maman, M. et Mme Paul-Robert Lefebvre. M. Olivier Cloutier et son épouse, grand'parents de l'enfant agissaient comme parrain et marraine.

* * *

Le R.P. Parent, notre missionnaire colonisateur, nous quittait samedi pour l'Est. En cours de route, il doit s'arrêter à Saint-Paul, Alta.

* * *

Grâce au R.P. curé et à quelques spécialistes en la question, nos jeunes auront l'opportunité de suivre cet hiver les cours sur le mariage qu'édite actuellement le Centre Catholique de l'Université d'Ottawa. A partir de cette semaine, tous les lundis les jeunes gens, et tous les mercredis les jeunes filles sont invités à suivre ces cours à la salle du sous-sol de la sacristie.

* * *

M. Roland Deslauriers nous est revenu d'outre-mer ces jours-ci. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et lui exprimons notre sincère reconnaissance.

* * *

A l'occasion de son assemblée annuelle, la Commission scolaire de Falher s'est choisi deux nouveaux membres pour remplacer MM. Thomas Dentinger et Frank Gagnon sortant de charge. Les nouveaux élus sont MM. J.-Baptiste Morin et Alphonse Courchesne. Félicitations.

CODESA

Mme Edgar Gérard, son fils Paul et son épouse revinrent vendredi dernier d'un court voyage à Edmonton. Mme Edgar Gérard est sincèrement attachée à son petit "coin de ciel" et ce fut avec des yeux humides qu'elle avait pris le train. Aussi sa joie fut-elle grande en revoyant le haut toit de l'église. Mais son coeur de grand'mère s'attrista lorsqu'elle sut que son petit-fils et pupille, Jean-Paul, était alité.

* * *

Plusieurs enfants de l'école sont malades de la grippe, entr'autres la petite Hilda Thibeault, la vaillante Nina Culra, âgée de 9 ans, qui fait quatre milles à cheval soir et matin et Edward et Romin Wozniak.

* * *

Depuis quelque temps il est rumeur qu'un marchand d'un canton éloigné ouvrirait une nouvelle épicerie dans notre hameau. Le monsieur qui pour le moment préfère taire son nom a en vue un emplacement vis-à-vis le remblai sud du chemin de fer. Il est question d'un gros capital et d'une affaire florissante, voire même d'une future coopérative pour les nôtres. Si la rumeur n'est pas fausse il y a certainement anguille sous roche! Si cela est, nous lui souhaitons la bienvenue, car rien n'est plus sain qu'une généreuse compétition.

* * *

Plusieurs partis se chamaillent au sujet de l'emplacement d'une nouvelle école.

Pour concilier ces braves gens un pince-sans-rire veut construire une maison sur des roulettes mues par l'énergie atomique.

L'école serait stationnée quatre mois dans le centre du hameau, quatre mois au nord, et quatre mois à l'asile des incurables!

L'éminence grise . . .

(suite de la page 2)

quence peu commune et d'un esprit vif et méthodique en même temps, il gagna rapidement l'estime de Lénine.

En 1917, lorsqu'il traversa l'Allemagne dans le fameux wagon plombé, Lénine prit avec lui Manuilsky. En cours de route, Lénine, toujours prudent et même méfiant, refusa de se compromettre officiellement en conversant avec les militaires allemands. Mais son disciple, son favori Manuilsky, ne résista pas à l'attrait d'un entretien avec les Allemands. Dès l'avènement du gouvernement soviétique, Lénine le chargea de diverses missions diplomatiques. Puis, le rappelant à Moscou, il lui confia l'organisation de la Troisième Internationale. Le chef officiel du Komintern fut Zinociev, ensuite Boukharine, et, en dernier lieu, Dimitriv. Mais, en réalité, c'est Manuilsky qui dirige les affaires et qui five les directives politiques.

Voyages et mascarades

Dès qu'il fut chargé de l'organisation de la Troisième Internationale, Manuilsky entreprit d'innombrables voyages à travers le vieux et le nouveau monde. Il possède un talent extraordinaire pour se déguiser. L'une de ses plaisanteries favorites est de se montrer à ses intimes sous le nouvel aspect qu'il doit se donner pour entreprendre un déplacement à l'étranger. Et rien n'égale sa joie quand il n'est pas reconnu du premier coup. Il parcourt sans cesse les pays européens. Il assiste aux réunions des Comités centraux de tous les partis communistes.

Le front populaire

La tactique du front populaire, annoncée au VIIe Congrès du Komintern en 1935, est née dans son cerveau. Pendant la guerre civile espagnole, il est chargé de contrôler l'action du parti communiste espagnol. Quand, en 1938, Moscou médite une nouvelle orientation de sa politique, c'est Manuilsky qui est chargé d'en étudier les détails. Sous divers noms et sous divers déguisements, il visite les principaux sièges communistes du globe. En Amérique du Nord et en Amérique du Sud, il se fait appeler Androssov; en France et en Hollande, il porte le nom de Kalegaïev; dans les Balkans et en Turquie, il devient Somov. Il visite même l'Italie et passe à Turin et à Milan sous les traits d'un ressortissant polonais, du nom de Stanislas Kohatzky. Officiellement, il se contente de s'intituler chef du secrétariat politique du Komintern. Mais pendant que Dimitrov discourt, Manuilsky, lui, étudie, prépare et dirige la manoeuvre.

Il connait personnellement, non seulement tous les chefs communistes du monde entier, mais également la plupart des membres les plus en vue, parmi les partis communistes. Il sait jusqu'à quoi peuvent être utilisés les uns et les autres. Et ce qui est encore plus grave et plus important pour Staline: il assure la continuité de la ligne politique établie par Lénine.

Ne lâchant jamais sa pipe, auquel il reste aussi fidèle qu'à son tabac préféré, le Capstan Navy Cut, aimant à s'entourer de nuages de fumée qui semblent stimuler sa verve de commis-voyageur, le "Frégoli diplomate" de la Troisième Internationle continue, de concert avec Staline, à préparer la révolution mondiale que rêvait leur maître à tous deux: Lénine.

Tournée de cinéma sous la direction de M. Bouvier

4 février: Vegreville, à 8hres 30 p.m.
5 février: Brosseau, à 2 heures p.m.
7 février: Bonnyville, 3h. 30 et 8h. 30
9 février: Ecole Blue Quills, à 2 h. p.m.
10 février: Saint-Paul.

A Bonnyville il y aura un programme amateur avec les vues animées.

MORINVILLE

Nous n'avons pas encore parlé de notre équipe de gouret et cependant Dieu sait si nos amateurs s'en donnent de côté et d'autre. Mais la fortune ne sembla pas les favoriser beaucoup. Voici bientôt la première partie de la saison terminée et nos joueurs sont encore au bas de l'échelle. Cependant l'on avait commencé avec beaucoup d'enthousiasme et l'on espérait remporter de nombreuses victoires. Mais la maladie s'est mise de la partie et a arrêté nos meilleurs joueurs; puis ce fut le manque de pratique et que sais-je encore? C'est donc dire que nos hommes n'ont pas été chanceux et cependant il ne faudrait leur en vouloir trop. Voici qu'ils s'organisent de nouveau avec nouvel espoir et l'avenir nous dira si réellement les choses vont mieux.

Ce que nous disons actuellement est surtout pour le club senior car le Junier s'agite lui aussi et avec plus de chance. Nos petits sont ardents, pleins de vie et ne lâchent la partie que lorsque la victoire est complètement perdue. Eux aussi cherchent à se mesurer avec tout venant et de temps à autre ils font mordre la poussière ou plutôt la glace à de plus vieux.

* * *

Tandis que beaucoup de nos jeunes recherchent le patin, d'autres plus sérieux sont plongés dans l'étude des grands problèmes de la vie. C'est ainsi qu'un groupe de notre jeunesse étudiante se rendait samedi dernier au couvent de l'Assomption pour discuter des nombreux problèmes qui intéressent les jeunes aux études. Ils y rencontraient là d'autres étudiants d'Edmonton, de St-Paul, de Vimy, de Bonnyville, du Juniorat. Le Père Gaudet et M. l'abbé Brière doivent leur donner quelques conférences et puis l'on discutera. . . Le travail qui se fera dans l'Alberta se répétera dans toutes les directions; et c'est ainsi que la J.E.C. devient de plus en plus active et s'affirme dans notre cher Canada.

* * *

La grippe semble vouloir relâcher quelque peu et les malades sont moins nombreux. Est-ce le résultat du froid? Nous le croyons et surtout nous nous en félicitons. Heureusement que la maladie n'a pas été très sérieuse et les morts ne se comptent pas sur le champ de bataille.

* * *

S. E. Mgr Julien qui attendait depuis longtemps un bateau qui le ramènerait dans ses missions a enfin réussi à s'embarquer au début de ce mois. Il vogue actuellement vers sa douce Afrique en compagnie de nombreux missionnaires. Il est inutile d'ajouter que nous lui souhaitons bon voyage et heureux retour.

Nombre des prisonniers en Espagne

Madrid. — Conformément au désir exprimé par le généralissime Franco, plus de 4,000 prisonniers espagnols ont été remis en liberté pendant la semaine de Noël. D'autres libérations auront lieu dans un avenir rapproché. L'on espère, selon le ministre de la Justice, qu'en février, le nombre des prisonniers sera réduit à environ 30,000 pour toute l'Espagne. Presque tous ces derniers seront des criminels de droit commun. On a déclaré officiellement ici que ce chiffre de 30,000 sera inférieur à ce qu'il était sous la république espagnole.

Les préparatifs du Consistoire

Cité vaticane. — Tous les services du Vatican s'affairent aux préparatifs du consistoire qui aura lieu le mois prochain. Le consistoire secret aura lieu le 18 février, dans la salle consistoriale et un consistoire public aura lieu le 21 février, probablement dans la chapelle sixtine. Seuls le pape et les cardinaux assisteront au consistoire secret. Les évêques, les protonotaires apostoliques et autres prélats sont admis au consistoire public.

60e anniversaire

Vancouver. — La ville de Vancouver célèbre cette année le soixantième anniversaire de sa fondation. C'est en janvier 1886, que les habitants de Granville adressaient une requête au gouvernement provincial, demandant l'incorporation de ce petit centre que l'on devait appeler depuis Vancouver.

Rapport financier de la Caisse populaire Sainte-Famille de Calgary pour 1945

ACTIF		
Prêts en cours	$38,856.30	
Ameublement	81.79	
Placements	24,828.92	
Caisse	1,864.98	$65,631.99
PASSIF		
Capital social	$25,336.33	
Epargne	37,485.35	
Fonds de réserve	1,484.55	
Surplus	1,325.76	$65,631.99
COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
Bénéfices:		
Intérêt reçu durant l'année		$ 2,633.11
Profits sur la vente de débentures		102.72
Taxe d'entrée		150.70
TOTAL des bénéfices bruts de l'année		2,886.53
Dépenses:		
Intérêt payé	$ 939.50	
Salaire du gérant	512.96	
Diverses dépenses	51.89	$ 1,504.35
Bénéfices nets de l'année		$ 1,382.18
Ces bénéfices sont divisés de la manière suivante:		
Portés au fonds de réserve	$ 396.99	
Portés au compte de surplus	985.19	
	$ 1,382.18	
Compte du fonds de réserve:		
Déc. 31 1944, balance au fonds de réserve	$ 1,087.56	
Réserve sur les profits de l'année 1945	396.99	
TOTAL du fonds de réserve	$ 1,484.55	
Compte de surplus:		
Déc. 31 1944, balance au compte de surplus	$ 340.57	
Profits de 1945, après avoir déduit réserve	985.19	
TOTAL du compte de surplus	$ 1,325.76	

P. LAURENDEAU, gérant.

Le Saint Evangile

Le IVe dimanche après l'Epiphanie

EVANGILE

(S. Matthieu, chap. VIII, v. 23 à 27)

En ce temps-là, Jésus monta sur une barque, accompagné de ses disciples, et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues: Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui, et le réveillèrent, en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer; et il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

REFLEXIONS

Sur la mer orageuse de cette vie, nous sommes exposés à de continuels périls, à des agitations intérieures et extérieures presque inévitables. Dieu quelquefois le permet pour nous éprouver; mais le plus souvent la langueur de notre foi en est cause. Réveillons-la donc en nous, cette foi divine, principe de force et de salut. Recourons à Jésus, il est tout près de nous; il semble sommeiller, c'est que nous l'avons laissé dans l'oubli par notre indifférence. Approchons-nous de lui par une prière pleine de ferveur et de confiance; crions-lui de toutes les forces de notre âme: **Seigneur, sauvez-nous, nous périssons**; voici que le flot de la tentation s'élève, le démon rugit, les passions mauvaises grondent de toutes parts. Faibles que nous sommes, qu'allons-nous devenir? Sans vous, nous périrons infailliblement. Alors Jésus se lèvera, et nos ennemis seront dispersés; il commandera à nos passions, et elles seront abattues; il s'établira dans nos coeurs, et il y fera régner le calme et la paix.

Jean Luchaire est condamné à mort

Paris. — Jean Luchaire, éditeur de journaux français et directeur de la presse pendant l'occupation allemande, a été condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi et dommage à la sécurité de la France.



DONNELLY

A la douce mémoire de M. David Côté, l'un des pionniers de la Rivière-la-Paix

Notre "bon père" est décédé le 10 janvier dernier

David Côté, cultivateur, né à St-Zéphirin-de-Courval, P.Q., le 15 novembre 1860, grandit à La Baie-du-Febvre et Dauville. Après avoir voyagé jusqu'au Wyoming vers 1880, il épousa Délia Biron le 30 juillet 1888 à Manchester, N.-H., et vécut quelques années parmi les siens à Asbestos. Il fut parmi les premiers colons de Causapscal vers 1892-1895, pour revenir à Asbestos et Wotton jusqu'en 1904, et à Ascot Corner (près Sherbrooke) jusqu'en 1909, d'où il partit au mois de mai avec sa famille pour l'Ouest.

Débarqué à Vegreville, passant par Saint-Paul des Métis, il accepta les conseils du bon Père Therrien, o.m.i., et s'établit à Bonnyville, où il fut malheureusement pendant les années si tristes du schisme, de 1909 à 1912. Avec son grand respect pour les prêtres et sa piété sincère, il crut plus sage de sacrifier la réalisation de beaux rêves, une bonne grande maison, une belle ferme, plutôt que risquer d'amoindrir sa foi et celle de ses enfants.

Laissant sa famille à Edmonton, il partit pour le Nord, vers Grouard, où il fut encore parmi les premiers colons. (En 1915, notre père, alors âgé de 55 ans, **marchait** de McLennan jusqu'à l'ancienne mission du Rév. Père Dréau, à Falher, pour entendre la messe du dimanche).

Après avoir suivi la construction du chemin de fer, et être monté de village en village, avec ses fils, jusqu'à Spirit River, il revint s'établir à Donnelly en 1917 où il a vécut depuis.

Tous ceux qui l'ont connu, sont restés édifiés de sa vie toute simple et exemplaire, aussi malgré son âge avancé il restait l'ami respecté de tous, jeunes ou plus vieux.

Son service funèbre fut chanté par Son Exc. Mgr Routhier, célébrant, R.P. Laroche, diacre, et R.P. Lechasseur sous-diacre. Les RR. PP. Nadeau et Marsan, de McLellan, et R.P. Bouchard, de Falher, assistaient au choeur.

Des religieuses de Falher, McLennan et Donnelly, et plusieurs amis des paroisses voisines, ainsi qu'une nombreuse assistance au service témoignèrent de la haute estime du défunt.

Il laisse son épouse, après environ 58 ans de mariage; ses enfants, tous présents à son service: Adrien, d'Edmonton; Yvonne (Mme Jos. Fillion) de Donnelly; Zoël, de Donnelly; Alda (Mme A. Pariseau) de Donnelly; Conrad, d'Edmonton; Régine (Mme A. Piché), de McLennan; Emilienne (Soeur Marie de Ste-Régine) des Srs de Ste-Croix, à Falher.

La famille remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies.

* * *

Naissances:—

Marie-Juliette-Alice-Clémentine, née le 30 décembre 1945 et baptisée le 9 janvier 1946, fille de M. et Mme Hervé Johnson (née Marie-Anne Morin). Les parrain et marraine furent Clément et Marguerite Johnson.

Joseph-Armand-Arthur, fils de M. et Mme William Lacoursière (née Estelle Poulin). Né le 15 janvier il fut baptisé le 29. Parrain et marraine: Léon Poulin, représenté par Pat. Ouellette, et Olive Lacoursière.

VIMY

Le 24 janvier, nos "Midgets" jouèrent au gouret à Westlock et gagnèrent par 7 à 1. Le club de "Seniors" de Legal rencontra les nôtres le 25 janvier et Vimy garda la victoire par une majorité de 6 à 1. Et n'oublions pas la superbe partie sur notre glace avec les Chevaliers de Colomb qui ont bien voulu venir d'Edmonton. Le profit de la barrière fut pour aider nos gens qui peuvent être victimes d'accidents en jouant dans la ligue. Nos spectateurs ont bien répondu à l'appel et se sont rendus en grand nombre. Cette partie qui fut si intéressante, eut lieu dimanche passé. Les visiteurs remportèrent la victoire, 9 à 5, mais nous sommes certains que nos joueurs étaient contents de leur rencontre. Continuons.

* * *

M. et Mme Etienne Provencial et leur famille firent une visite à Vimy. M. et Mme Arthur Bernard et M. René Bernard étaient aussi ici pour la fin de semaine. M. Harvé Beauchamp est aussi en visite chez M. Elie Sabourin depuis quelques jours.

* * *

Une des nôtres, Mme Petrin, est à l'hôpital depuis quelques jours, où elle subit une opération. Nous espérons qu'elle revienne le plus tôt possible.

* * *

Dimanche dernier, a eu lieu une autre assemblée et cette fois pour un triple but. Il fut décidé que désormais la quête par enveloppe se fera au lieu de notre quête habituelle du dimanche. Aussi, nous commençons à parler de fonds de construction pour une nouvelle église. Un comité fut choisi afin de mettre ce mouvement en marche. M. le curé, M. J. Dusseault, M. Aimé Fortier, M. Fortunat Bernard, M. L. Chaput, M. F. Carrière et M. R. Gouin, furent nommés en charge.

* * *

Aujourd'hui eut lieu aussi la nomination des membres du Comité de surveillance. Ceux-ci furent M. le curé, M. G. Blanchette, M. L. St-Arnaud, M. Elie Sabourin, M. A. Baert et M. D. Rivet.

Une mission belge viendra au Canada

Bruxelles. — Le gouvernement belge projette d'envoyer prochainement au Canada une mission commerciale dont la tâche sera d'étudier la production industrielle de notre pays dans le but d'y acheter de grandes quantités de marchandises et surtout des machines-outils dont la Belgique a besoin pour restaurer et moderniser ses usines.

SPIRIT-RIVER

M. et Mme Josaphat Labrecque font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 24 janvier. Il a été baptisé dimanche par le R.P. J.-L. Binet, o.m.i., sous les prénoms de Joseph, Léo, Victor. Parrain et marraine: M. et Mme (Fred) Alfred Labrecque, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Révérende Mère St-André Corsini, supérieure générale des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa s'est embarquée le 19 à New-York pour se rendre en Afrique visiter les missions du Basutoland. Elle se rendra aussi au Nyassa pour la fondation d'une nouvelle mission.

Six nouvelles missionnaires l'accompagnaient pour ces différents postes.

Au fond des mers

Sierre (Suisse). — Le professeur Auguste Piccard, bien connu par ses envolées en ballon dans la stratosphère, projette maintenant de descendre au fond des mers cinq fois plus loin que le point atteint jusqu'ici par un être humain. Il projette de descendre à 13,000 pieds dans un sous-marin sphérique.

LE MARCHE

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	39½
3 C.W.	38½
Fourrage No 1	37½
Fourrage No 2	36½

Orge—

1 C.W.	48¾
2 C.W.	48¾
3 C.W.	48¾

Seigle—

2 C.W.	205½
3 C.W.	202½

Bétail—

Veaux de choix	10.50 à 11.50
Bouvillons de choix	11.50 à 12.00
Ordinaires	9.50 à 10.50
Génisses de choix	10.25 à 10.75
Vaches de choix	8.50 à 9.00
Ordinaires	6.75 à 7.75
Taureaux	6.50 à 8.50

Beurre—
No 1, 36; No 2, 34; No 3, 32

Crème—
Spéciale: 43 à 45.
No 1, 41 à 43; No 2, 36 à 38.

Oeufs—

Grade A large	29-30
Grade A medium	27-28
Poulettes	21

GUY

Baptême: Le 27 janvier fut baptisé Joseph-Etienne-Hervé-Louis Blais, né le 15 janvier, fils de M. et Mme Rosario Blais (née Marie-Anne Lafleur). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Blais, représentés par M. et Mme Moïse Lafleur. Félicitations aux heureux parents.

* * *

Dimanche le 27 janvier, bénédiction des enfants et consécration des familles à la Sainte Famille.

Notre curé nous donna un sermon, basé sur l'évangile, pour montrer aux parents et aux enfants ce que le bon Dieu veut trouver dans nos familles: des gens qui prient, des gens qui travaillent, des gens qui obéissent.

CLUNY

La rareté de l'envoi des nouvelles de Cluny nous oublige à revenir en arrière et donner des nouvelles tardives. Avec le Nouvel An, nous avons pris la résolution d'en envoyer plus souvent.

Noël: Même si Noël est passé depuis un mois, chacun garde un souvenir ému de cette grande fête. Un nouveu autel gothique aux larges draperies rouges enveloppant le grand crucifix blanc donnait un air tout-à-fait nouveau à notre petite église. L'effet était vraiment splendide avec les deux réflecteurs cachés dans le baldaquin et baignant de lumière ce magnifique ensemble. L'église était merveilleusement bien décorée aussi, avec plusieurs lampions rouges et verts dans chaque fenêtre produisant un effet féérique à l'extérieur et laissant pressentir quelque chose de nouveau à l'intérieur. La crèche de même revêtait un cachet tout nouveau. Pour permettre aux Indiens de célébrer leur messe à l'heure, la nôtre commença à 11 heures et demi avec les sermons. Notre Père Curé, Rév. Père Dubuc, o.m.i., choisissant deux différents sujets de sermons, nous parla en français et en anglais et prépara nos âmes et nos esprits à la célébration de la sainte Messe. Un choeur nombreux et mixte chanta la messe Royale avec un grand succès. Après la messe, tous s'accordaient à dire qu'ils n'avaient jamais vu de si belle messe de minuit encore à Cluny.

* * *

Soirée récréative: Le 11 janvier, une grande soirée avait lieu à la salle du village au profit de la nouvelle église. Tout Cluny, sans distinction de langue et de religion, s'y était réuni malgré l'étroitesse du local. Il y eut un peu de tout: Bingo, pêche, roue de fortune, lunch, râfle et danse. Recettes: $485.00. La râfle à elle seule a rapporté $162.00; le lunch, $67.00; bingo, $57.00; etc. etc. Le mérite de ce succès va au Rév. Père Dubuc, o.m.i., curé, l'âme du mouvement, et au Comité des Jeux, en marge du Comité de Construction, chargé de l'organisation de ces soirées. Le Père Dubuc, en remerciant les paroissiens, leur a annoncé que le fond de construction était maintenant monté à $7,200.00, de $4,900.00 qu'il était à son arrivée ici en septembre. Il leur a en même temps donné l'espérance qu'au Noël prochain, nous serons dans notre nouvelle église au village, finie ou non.

* * *

Retour de l'armée: Le soldat Honoré Simard, fils de Fortunat Simard, revenu du front quelques semaines auparavant, était démobilisé de l'armée au début de janvier. Tous nos jeunes gens sont maintenant revenus d'outre-mer. L'aviateur Clément Corbeil, retenu à l'hôpital militaire de Calgary, à la suite d'un accident, est venu passer Noël parmi sa famille. Il se remet tranquillement d'une fracture d'une vertèbre du cou.

St.VINCENT — St.Vincent

Le temps joyeux des fêtes a passé avec ses nombreuses réunions de familles, la courte apparition de nos étudiants et de nos séminaristes pour les vacances, la beauté liturgique des offices religieux, et puis tout est rentré dans le calme de la routine coutumière.

* * *

Malades: Il y en a dans presque toutes les maisons. Ceux que cette vilaine grippe n'atteignaient pas passaient leurs jours et leurs nuits à porter secours aux malades. Enfin, il semble que cette épidémie a passé pour de bon.

Naissances: Marie-Béatrice-Joanne Chartrand, fille de M. et Mme Paul Chartrand, née le 15 décembre dernier. Joyce-Cecilia Kowalski, fille de M. et Mme Léo Kowalski, née le 28 décembre. Marie-Juliette-Hélène Brousseau, fille de M. et Mme Léon Brousseau, née le 20 décembre dernier. Joseph-Dale-Francis Levey, fils de M. et Mme Wilfrid Levey, né le 5 janvier 1946.

* * *

Nouveauté: Une "cabouse" de style tout particulier et de confection également étrange circule dans le village depuis quelques jours. On devine le propriétaire mais tout le monde se demande quel est l'auteur de ce genre de chef-d'oeuvre.

* * *

Conseil: Ne mêlez pas votre supplément d'antigel avec des bouteilles de même forme d'autres produits. Il paraît que ça joue des tours.

Honarien Cacher.

STE-LINA

Vendredi dernier les membres de la Caisse populaire tenaient leur assemblée annuelle à la salle paroissiale. Il y eut lecture des rapports par le secrétaire-trésorier, Jacob Williams. Ensuite il y eut nomination et élection des nouveaux officiers. Albert Dion est nommé directeur; Jos. Gagné devient même du Comité de surveillance; René Dubeau prend place sur la Commission de crédit. Il y eut discussion sur l'augmentation des parts et on décida de porter une plus grande attention sur les emprunts faits sur les terres en vue de l'établissement des jeunes et des nouveaux colons.

* * *

Paul Ouellette vient d'acheter la maison des frères Magnant au village. Le magasin de l'Association coopérative aura bientôt un nouveau local.

* * *

Un pionnier de la paroisse, M. J. Boutin, actuellement de Tangent, est de passage ici et il fut émerveillé des changements dans le district.

* * *

Baptême: Joseph-Paul-Antoine, né le 11 janvier, enfant de Robert Gosselin et Béatrice Langevin. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Chartrand de Mallaig.

Félix Gouin président provisoire

Paris. — Félix Gouin, 61 ans, chef socialiste de l'Assemblée Constituante, a été élu pour succéder au général de Gaulle, comme président du gouvernement provisoire de la France.

Le président intérimaire agira comme tel jusqu'à ce que l'Assemblée Constituante ait terminé son travail en mai.

M. Gouin se mit en vedette en organisant l'Assemblée consultative française à Alger, après le débarquement des Alliés en Afrique.

Premier contact établi entre la terre et la lune au moyen d'un appareil de Radar

Washington. — L'armée américaine vient d'annoncer au monde qu'elle a établi le premier contact scientifique avec la lune, grâce au Radar, un véritable exploit à la Jules Verne qui équivaut à un voyage de 238,000 milles dans l'espace.

Les astronomes du gouvernement ont déclaré que cette réussite pourrait bien apporter la réponse à cette question aussi vieille que le monde: Existe-t-il une forme quelconque de vie dans la lune?

Les astronomes du gouvernement ont déclaré que l'établissement d'un contact avec la lune démontre la possibilité de pénétrer un jour les secrets de la planète Mars — où il est possible que la vie existe — sous une forme ou sous une autre.

Le premier contact avec la lune par le radar fut effectué le 10 janvier, a-t-on révélé, et l'expérience fut répétée avec succès à plusieurs reprises depuis.

L'expérience fut faite par des savants du corps des signaleurs, travaillant dans un laboratoire sur les côtes du New-Jersey. L'armée a révélé les premiers détails de cet exploit le 24 janvier.

L'écho du contact du radar a mis deux secondes et demie à revenir de la lune, qui se trouve normalement à 238,857 milles de la terre.

Un appareil fabriqué spécialement pour cette expérience a mis le radar en marche dans l'espace à la vitesse de la lumière — soit 186,000 milles à la seconde — et un autre appareil a capté l'écho.

Les savants ont dit que le premier résultat de cet exploit c'est qu'ils savent maintenant de façon certaine qu'une onde radiophonique de haute-fréquence venant de la terre peut pénétrer l'ionosphère qui enveloppe la terre et la stratosphère. L'ionosphère à multiples couches commence à environ 39 milles au-dessus de la surface de la terre s'étend à une altitude de 250 milles de hauteur environ.

Le département de la guerre, songeant à l'avenir à la suite de cet exploit scientifique, a dit qu'il sera peut-être possible avec l'aide des données du radar de confectionner des cartes topographiques des planètes lointaines et de déterminer aussi la composition des caractéristiques atmosphériques de ces corps célestes.

Un bébé vient au monde avec 2 dents

Rouyn, Qué. — Mlle Marguerite Beaudry, infirmière à Cléricy, a assisté à la naissance d'une fille de six livres qui avait déjà deux dents bien formées, les incisives médianes inférieures. Ces dents n'apparaissent généralement que sept ou huit mois après la naissance. Selon Mlle Beaudry, qui a refusé de dévoiler le nom des parents de l'enfant, les cas de ce genre sont très rares.

BEAUMONT

M. le curé nous donnait dimanche dernier la liste des noms de ceux qui ont payé leur dîme et leurs bancs; il est très content de la façon dont les dûs rentrent.

* * *

Ce matin, lundi 28 janvier, messe anniversaire du jeune Henri Magnan, mort au front. Le choeur de chant, répondant à la demande de M. le curé, était bien représenté, avec Mlle Angeline Lavigne à l'orgue. M. Honoré Magnan nous demande de bien vouloir, par la voix de la Survivance, remercier le choeur de chant et l'organiste d'être venus si nombreux; il nous demande aussi de remercier en son nom M. Alex Bilodeau et M. Eric Bérubé de leur générosité lors de la veillée qui leur a été faite alors qu'ils partagèrent le fruit de la soirée et firent dire des messes pour le jeune Henri; ce fut un beau geste du goût de tous. M. Magnan remercie aussi M. Rocksinger pour les belles paroles en faveur du défunt.

* * *

De retour du front, M. Joseph Massé, visitait ses parents d'ici.

* * *

M. et Mme Adrien Bérubé faisaient baptiser une petite fille dernièrement.

* * *

M. et Mme Rennie Rivard avaient la douleur de perdre leur petite fille, âgée de deux semaines à peine; ce bébé mourait d'une pneumonie. Nos sympathies aux parents.

* * *

Dimanche dernier, M. le curé recommandait Mme Charles Magnan aux prières.

La session fédérale est retardée au 8 mars

Ottawa. — Le bureau du secrétaire d'Etat révèle que la date de l'ouverture de la prochaine session est retardée au 8 mars. Voici le texte du communiqué à cet effet:

"Quand la session parlementaire s'est terminée le 18 décembre 1945, le Parlement fut prorogé, pro forma, jusqu'au lundi 28 janvier. On est en état de rédiger une proclamation additionnelle prorogeant le Parlement, pro forma, jusqu'au 8 mars: elle sera publiée dans la prochaine édition régulière de la Gazette du Canada. Cette proclamation émise pro forma, ne présente aucun obstacle à l'émission d'une autre proclamation, s'il est cru nécessaire, dans le but de rassembler le Parlement pour l'expédition des affaires soit avant ou après le 8 mars".

LA COREY

Samedi dernier avait lieu l'assemblée de notre district scolaire. Un seul commissaire assistait et le secrétaire fut obligé de ramasser quelques contribuables au village pour être en ordre. Albert Limoges fut réélu et on nomma président le même P. Chouinard. D'après le peu d'intérêt, il semble bien probable que ce sera toujours ces mêmes commissaires d'école.

* * *

M. W. Morasse, de Vimy, est actuellement chez P. Chouinard.

La semaine dernière la haute classe était fermée puisque la maîtresse avait la grippe qui semble assez générale.

* * *

Jeudi, Louis Bureau conduisait au cimetière son premier né, née à l'hôpital de St-Louis prématurément et elle ne vécut que 8 heures. Elle avait reçu les noms de Marie-Anna-Liliane au baptême avec ses grand'parents M. et Mme A. Bureau comme parrain et marraine. Mme Bureau semble se remettre de sa grippe et maladie.

* * *

Autres baptêmes: Jean-Paul-Henri, né de M. et Mme Jean Laramée à l'hôpital. M. et Mme Georges Laramée, de Saint-Paul, oncle et tante, furent représentés comme parrain et marraine. Joseph-Jean-Philippe, né de M. et Mme Cyrille Chouinard, à Bonnyville. M. et Mme P. Chouinard, grand'parents, furent également représentés.

Ces trois baptêmes eurent lieu à Bonnyville, mais furent enregistrés dans nos livres.

L'Eglise catholique en Yougoslavie

Sa Sainteté le Pape Pie XII a confié à un prélat américain la tâche d'en étudier la situation

Cité du Vatican. — Le pape Pie XII a confié à un prélat américain la tâche d'étudier la situation de l'Eglise catholique romaine de Yougoslavie où le service d'information du Vatican a souvent rapporté des persécutions dont sont victimes les membres du clergé.

Ce prélat est Mgr Joseph Patrick Hurley, de Saint-Augustine, Flo., qui s'est rendu à Belgrade par avion afin de prendre charge de ses devoirs comme régent apostolique.

Récemment, le service de nouvelles du Vatican a dit que 615 prêtres ont été assassinés en Yougoslavie.

Nos 60,000 militaires encore outre-mer seront tous au pays au début de mars

Avec l'arrivée en rade d'Halifax du Mauretania avec un fort groupe de militaires canadiens, il ne reste plus outre-mer qu'environ 60,000 des nôtres, à l'exclusion des quelque 35,000 hommes qui servent dans l'armée d'occupation et dans l'aviation. Ceci laisse entrevoir que la fin du rapatriement de nos troupes viendra vers la première semaine de mars, soit environ un mois et demi plus tôt que ne le laissaient entrevoir les plans.

Ce qui fait croire que le rapatriement de nos troupes touche à sa fin ou du moins qu'on en aura fini pour le début du mois de mars, c'est que, selon les autorités de la Défense nationale, annoncent les arrivées de vaisseaux portant des rapatriés jusqu'au 21 février, ces vaisseaux offrant de l'espace pour environ 60,000 hommes.

Les autorités canadiennes auront ensuite à activer le rapatriement de quelque 25,000 épouses de guerre et leurs dépendants, comme d'ailleurs de ce qui restera outre-mer de troupes canadiennes en dehors de celles de l'occupation.

Un officier préposé au rapatriement qui vient de rentrer au Canada dit que l'armée canadienne outre-mer se trouve dans la position unique d'avoir à sa disposition plus d'espace que nécessaire, mais que cette anomalie est sur le point de disparaître. En attendant, on s'occupe surtout d'amener au pays un nombre de plus en plus élevé d'épouses de guerre.

Au ministère de la Défense on est à dresser les plans touchant le recrutement, l'entraînement et l'organisation de l'armée canadienne du temps de paix. A ce sujet, on croit que l'hon. Douglas Abbott fera connaître samedi prochain tout le programme. On sait que le C.A.R.C. a déjà lancé sa campagne de recrutement en vue du groupement de 20,000 hommes. L'armée et la marine exigeront respectivement 25,000 et 10,000 hommes.

Les bas de nylon aux hommes

Fitchburg, Mass. — Les hommes ont eu gain de cause contre les femmes, pour l'obtention de bas de nylon. Des représentants des deux sexes attendaient au comptoir d'un établissement quand trois souris blanches, échappées du magasin d'un marchand d'animaux firent inopinément leur apparition. Les femmes prirent la fuite et les hommes demeurèrent sur les lieux pour se porter acquéreurs de tous les bas de nylon.

S. E. Mgr Ginisty décédé à Verdun

Paris. — S. Exc. Mgr Charles Ginisty, évêque de Verdun, qui vit son diocèse dévasté par deux guerres mondiales, est décédé à l'âge de 82 ans. Son coadjuteur, S. Exc. Mgr Georges Petit, lui a succédé.

Aucun traitement de faveur pour Meyer

Ottawa. — Le major général Kurt Meyer, dont la sentence de mort a été commuée en emprisonnement à perpétuité au Canada, deviendra simplement "un autre numéro", lorsqu'il arrivera au pénitencier canadien où il devra purger sa peine, a déclaré M. G.-L. Sauvant, surintendant adjoint des pénitenciers.

"A moins d'ordres contraires, Meyer sera perdu dans ce petit royaume de l'anonymat derrière les murailles," a déclaré M. Sauvant. Au pénitencier de Kingston, où l'on croit que le général allemand sera détenu, on a indiqué que ce prisonnier ne jouira d'aucun traitement de faveur.

Le directeur adjoint de cette prison, qui abrite quelque 800 prisonniers, M. Willard a déclaré: "On n'attachera aucune importance au fait qu'il a été commandant de division panzer, et sa réputation n'impressionnera personne ici. Tous nos forçats ont une réputation lorsqu'ils arrivent ici".

McLENNAN

Dimanche soir, la troisième partie de cartes réunissait la majeure partie des paroissiens en la nouvelle salle paroissiale. On inaugurait ce soir-là une nouvelle attraction spéciale par une vente de paniers qui a du coup, paraît-il, détrôné favorablement le bingo. La soirée était sous la direction des jeunes filles et jeunes dames. Présidente, Mlle Stella Dubrûle, secondée par Mlles Georgette Marcoux, Alice Olivier, Réjane Girard, Mlles A. Caron, Elise Caron, Mlle Lévesque. Une vingtaine de beaux paniers se vendirent à l'enchère par le Dr Piché. Vint ensuite le tour d'une boite à surprise, improvisée par l'imagination de notre excellent boulanger, M. J. Kaiser, et convoitée par l'assistance. L'heureux gagnant partagea galement avec une dame qui en réclamait légitimement le contenu. On nous affirme que les recettes atteignent cent trente-cinq ($135.) dollars. C'est très beau et très généreux.

* * *

M. Ed. Caron est l'un des jeunes scouts initiés, dimanche le 20, et dont le nom a été oublié dans la dernière correspondance. Tous nos regrets.

* * *

M. Raymond Cordel R.C.A.F., de passage chez son oncle M. Val Frey en route pour Fort St. John son poste actuel. Il ne prévoit pas encore le moment où il pourra être licencié et libre de l'armée.

* * *

M. et Mme Art. Labbé étaient heureux de revoir leur neveu, le soldat Louis Châteauneuf, après une longue absence de plus de quatre années. Il revient de Hollande où il a demeuré longtemps.

Lettres de menace au maire de Toronto

Toronto. — Le maire Robert Saunders a dit avoir reçu des lettres de menace de contrebandiers et de propriétaires de maisons de jeu contre qui il mène une campagne.

Dans certaines de ces lettres, on menace de le tuer et dans d'autres on le prévient qu'on lui fera un mauvais parti s'il n'abandonne pas sa campagne. "Cela ne me fait pas peur du tout, a dit le maire Saunders, et la campagne va être poursuivie et intensifiée."

L'amour donne sans compter. L'amour souffre sans se plaindre. L'amour se donne sans raisonner. L'amour jouit, grandit dans le sacrifice.

(Bx P. Eymard.)

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN-FRANCAIS DE MAILLARDVILLE

Nous partageons la joie des familles qui ont le bonheur de voir revenir leurs soldats d'outre-mer.

Armand Lemieux, gendre de M. D. Doucette, est revenu après une absence de plus de deux ans avec l'armée canadienne.

Aselus Bohemier, de retour également, après 4 ans outre-mer. C'est le troisième fils de M. et Mme E. Bohemier qui revient; il y en a encore deux autres outre-mer.

Emile Gamache, fils de M. et Mme A. Gamache, est aussi de retour d'outre-mer.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les jeunes de Maillardville et un heureux rétablissement.

* * *

M. Wilfrid Doucette, de St-Paul, Alta, est en visite chez son frère M. D. Doucette.

* * *

M. et Mme A. La Grange sont en visite chez M. et Mme Paul Hachez les parents de Mme La Grange.

* * *

M. et Mme Lemieux, de Holyoke, Alta, sont en visite chez leurs amis ici à Maillardville.

* * *

M. Lucien Croteau a ouvert un commerce de quincaillerie. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

* * *

M. et Mme Fernand Cheramy de Prince-Georges ont dû venir à Maillardville pour faire soigner leur petite fille Yvonne, 9 ans, qui est à l'hôpital Général sous traitements spéciaux. Ils sont à présent chez M. Arthur Cheramy.

* * *

Mme Chenail, de Spalding, Sask., et Mme Levesque, de Prud'homme, Sask., sont venues voir leur mère Mme Charpentier qui est toujours sérieusement malade.

* * *

Rév. Soeur St-Denis, supérieure de notre école, a été sérieusement malade; nous venons d'apprendre qu'elle va un peu mieux et nous lui souhaitons une prompte guérison.

* * *

Le 13 janvier le Club canadien-français a donné une partie de cartes suivie d'un programme de magie par M. Wheeler, de Vancouver, le meilleur magicien de la Côte. M. Wheeler s'est dévoué durant la guerre pour amuser plus de 5,000,000 soldats. Espérons que nous aurons le bonheur de le revoir parmi nous.

* * *

Baptêmes

Le 10 janvier, baptême de ... de M. Edgar D. Sweet converti avant son mariage.

Le 13 janvier: Joseph-Narcisse-Maurice Croteau, fils de M. et Mme Eugène Croteau (née Bibiane Lafrance). Parrain et marraine: M. et Mme Narcisse Lafrance.

Le 13 janvier: Marie-Claire-Rita Boutillier, fille de M. et Mme Emile Boutillier (née Marie-Anne Scalabrini). Parrain et marraine: M. et Mme Arsène Dumas.

Le 20 janvier: Judith-Marie-Anne Thomas, fille de M. et Mme Maurice Thomas née Hélène Smith). Parrain et marraine: M. James Allard et Mlle Geneviève Thomas.

* * *

Mariages

Le 12 janvier dans l'église de Notre-Dame de Lourdes, le Rév. P. F.-X. Teck bénissait le mariage de Mlle L. Amero, fille de M. et Mme Dan Amero née Alma Doiron) et de M. Edgar D. Sweet, de Saperton, fils de M. et Mme Ralph Sweet née Agnès Murray). Fille d'honneur: Mlle Elsie Clark; garçon d'honneur: M. Guy R. Lafleure. La réception eut lieu à l'hôtel Russell où nombre d'amis sont allés féliciter les nouveaux mariés.

Le 19 janvier un autre mariage eut lieu dans notre église paroissiale, celui de Mlle Marie Ross, fill de M. et Mme Oscar Ross (née Léa Gauthier) et de Lister T. Moon, de Steveston, fils de M. et Mme James Moore (née E. McCann) .Fille d'honneur: Mlle Gertrude Moore; garçon d'honneur: M. Adrien Melissen. Nous offrons aux nouveaux mariés nos voeux de bonheur.

Annonces classifiées

Edmonton-Nord

Paroisse Saint-François

Mercredi 23 janvier, plusieurs paroissiens se réunirent pour entendre M. Jas. Robertson, membre de la Caisse populaire chez Swift. Il expliqua plusieurs points concernant le fonctionnement d'une Caisse populaire. Nous prenons l'opportunité de remercier M. Jas. Robertson pour l'intérêt qu'il a montré à voir une Caisse populaire s'établir dans notre milieu.

Dimanche 27 janvier, une autre assemblée fut tenue pour traiter de la même question. Il fut décidé de demander une charte provinciale. Dans un avenir très rapproché, nous espérons commencer une Caisse populaire à Edmonton-nord.

* * *

La semaine derniere le C.Y.O. Senior n'a pas tenu son assemblée hebdomadaire. Mais à l'occasion de la fête patronale du R.P. Raymond Pennafort, curé, les membres lui offrirent une bourse. De plus ils donnèrent une somme d'argent afin d'aider à payer un poêle électrique acheté pour nos activités paroissiales.

* * *

Vendredi 25 janvier, environ cinquante membres du C.Y.O. Junior eurent leur promenade en traineau. Ce fut un succès de plaisir. Au retour, un goûter leur fut servi.

* * *

Nos enfants de choeur se préparent à avoir eux aussi leur promenade en traineau, le premier février. Les jeunes se promettent d'en faire un succès et d'avoir bien du plaisir.

* * *

Avez-vous entendu dire que le club de gouret d'Edmonton-nord, qui se compose de plusieurs joueurs catholiques de la paroisse, avait causé une surprise au club du Collège St-Antoine en remportant la victoire par le résultat de 8 à 5?

Partage de la flotte allemande

Washington. — Les Etats-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne ont annoncé conjointement que les unités pouvant encore tenir la mer de la flotte allemande, seront partagées entre les trois grandes puissances.

Vanité

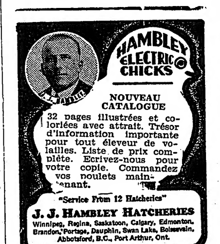
Une fillette arrive au bureau de son père. . .

Porte entr'ouverte. . . on parle. . elle prête l'oreille. .

"Oui, monsieur, elle est vraiment belle. . . elle semble souple, taille élégante, tête dégagée. . . et jeune encore. . ."

La fillette se dit: "on parle de moi". Elle se gonfle d'importance lorsque le monsieur sort du bureau de son papa.

"Combien demanderiez-vous pour votre jument?"



D'une conception tout à fait nouvelle, l'Aeron-van, peut servir pour le transport de marchandises, ou de passagerse, et il peut aussi être transformé en ambulance. Il est à la fois pratique et économique

Une émouvante souscription est reçue de France en faveur de Radio-Ouest française

Un ami de la cause française nous écrit de Chicoutimi la lettre suivante, qui se passe de commentaire:

M. l'abbé Paul-E. Gosselin,
secrétaire général,
a/s de la Survivance Française,
Québec.

Mon cher Abbé,

Vous trouverez ci-inclus dix timbres de dix sous, modeste contribution d'un Français à la Radio-Ouest-Française. Je corresponds avec M. l'abbé Louis Carré, Hautot-sur-mer, par Offranville, Seine-Inférieure, France; ce prêtre est curé de cette paroisse, voisine de Dieppe; il entretient les tombes des soldats canadiens tombés à Dieppe. Il y a quelque temps, je lui envoyai un paquet de nos meilleurs journaux canadiens-français; c'est dans l'un de ceux-ci qu'il vit le beau travail de la magnifique campagne pour Radio-Ouest-Française. Dans une de ses lettres, il m'expédia ces timbres canadiens qu'il avait reçus en reconnaissance des parents d'un soldat canadien auxquels il avait envoyé la photo de sa tombe.

C'est un beau geste de la part de ce prêtre français. Sachant toute la misère qu'il y a en France comme partout en Europe, cette contribution est bien généreuse. Je suis heureux de vous la faire tenir au nom de monsieur l'abbé Carré.

Je vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs,

(Signé) André Bélanger,

4, avenue Morin
Chicoutimi, Qué.

Le travail de souscription est à peu près terminé et dans l'Ouest et dans l'Est. Les comités de souscription pour les districts de Montréal et Québec prient les organisations qui ont encore des remises à faire d'envoyer leur rapport le plus tôt possible soit à M. Raymond Denis, 152 est, rue Notre-Dame, Montréal, ou à l'Honorable Cyrille-F. Delâge, secrétaire de la Survivance Française, Université Laval, Québec. Au nom des groupements français de l'Ouest canadien, dont il est le mandataire officiel, le Comité de la Survivance Française remercie encore une fois toutes les personnes et les groupements qui ont assuré le succès de cette entreprise.

Le Comité de la Survivance Française a été heureux, ce faisant, de mettre à exécution le voeu dix-neuvième du deuxième Congrès de la Langue française demandant "que l'on oppose à la radio et au magazine de langue anglaise, des émissions radiophoniques et des revues françaises". Ce Comité, comme on le sait, a été chargé officiellement par les congressistes de l'exécution des voeux du Congrès de 1937. Il s'y emploie activement dans la mesure des ressources financières dont il dispose et selon les exigences du moment.

Paul-E. Gosselin, ptre,
secrétaire général,
Comité Permanent de la
Survivance Française.



S. Em. le cardinal Villeneuve à Rome

Québec. — S. Em. le cardinal Villeneuve s'embarquera à New-York le 3 ou le 4 février en route pour Rome où il assistera au consistoire, au cours duquel le pape Pie XII remettra le chapeau à trente-deux nouveaux cardinaux. Le primat de l'Eglise canadienne sera accompagné de Mgr Larochelle, supérieur de la Société des missions étrangères, de Pont-Viau, et de M. l'abbé Nicole, secrétaire particulier de Son Eminence.

17e évêque déporté en territoire russe

Cité du Vatican. — Le Vatican a appris que S. Exc. Mgr Casimir Bukraba, évêque de Pinsk, a été chassé de son diocèse.

Pinsk se trouvait autrefois en Pologne mais fait maintenant partie de l'Union soviétique à la suite de l'annexion d'une partie de la Pologne.

L'agence de nouvelles ajoute que S. Exc. Mgr Bukraba était le dernier des 17 évêques du territoire de l'est de la Pologne occupé par les Russes. Tous les seize autres évêques de ce territoire ont été déportés.

S. Exc. Mgr Le Mailloux est décédé

Son Excellence Mgr Mathurin Le Mailloux, de la congrégation des Pères du St-Esprit, vicaire apostolique à Douala, au Cameroun, en Afrique équatoriale française, est décédé à l'âge de 67 ans.

S. E. Mgr Le Mailloux, c.s.sp., était à la tête d'un vicariat apostolique de 100,000 catholiques. Deux Pères du St-Esprit canadiens les RR. PP. Auguste Delisle et Albert Gagnon, exercent leur ministère dans ce territoire.

Ambassadeur japonais honoré par le Pape

Cité du Vatican. — Le pape Pie XII a honoré l'ambassadeur Ken Harada, avant son départ pour le Japon, en le créant Chevalier de l'Ordre de St-Sylvestre.

Harada, son personnel et leurs familles, quitteront Naples dimanche à bord du "Plus-Ultra" en direction du Japon. Mme Harada et le personnel de l'ambassade ont aussi présenté leurs hommages au Saint-Père. Harada est rappelé dans son pays, à la suite des instructions du général MacArthur.

JUNIORAT SAINT-JEAN

Le grand événement de cette semaine était la courte mais bienfaisante retraite du R.P. Fournier. Il nous arriva mardi midi, pour commencer immédiatement son travail efficace qui devait déjà se clore mercredi midi. Le tout s'écoula très vite, tout en remettant les élèves sur pieds après les vacances.

Nos chimistes se rendaient également à l'Université mardi soir, pour entendre la conférence no 2 dans la série sur la bombe atomique. Ils en revinrent enchantés et un peu plus connaissants.

Mercredi, notre équipe prouva de nouveau sa maîtrise sur la glace. Nos conquérants remportèrent une victoire de 4 à 2. Ils ne firent que sauver leurs énergies pour le samedi cependant. Cette fois-ci la victime était "Concordia College", sur sa propre glace. Les "Flying Frenchmen" prouvèrent leur habileté à jouer comme unité solide et remontèrent leur place dans la ligue en gagnant 8 à 0.

Après la partie, on se rendit à l'Immaculée Conception pour une réunion de la J.E.C. Le cercle d'étude fut certes fort intéressant, puisqu'il se continua jusqu'au soir après souper. A 10 heures, dimanche, on reprenait de nouveau les activités. Stimulée par la présence de M. l'abbé Ketchen, du R.P. Gaudet et de M. l'abbé Bruyère, la journée se passa dans une atmosphère très agréable et bienfaisante.

Journée de sortie mensuelle, dimanche réunissait nos plus chanceux dans leurs foyers pour le souper. Quelques-uns allèrent à l'Empire entendre un concert de musique et folklore ukrainiens.

G. Labrecque

Les tribunaux civils sont abolis et les prisons débordent de détenus en Pologne

Varsovie, Pologne. — Le gouvernement communiste polonais s'est approprié la juridiction sur presque tous les crimes contre l'Etat, des mains des tribunaux civils, et l'a remise à des cours martiales à pouvoirs spéciaux.

Ces cours martiales, composées d'un avocat comme juge et de deux assesseurs désignés par les conseils gouverneurs provinciaux, auront mandat d'imposer des sentences de détention et de mort.

C'est là la mesure la plus radicale prise jusqu'ici par le gouvernement, afin de mettre fin au sabotage et aux autres actes de violence.

Le ministère de la Sécurité publique annonçait récemment que deux mille de ses agents et des militaires polonais avaient été tués en faisant la lutte à des bandes organisées de sans-loi, au cours des six derniers mois, et que des vingtaines de politiciens avaient été assassinés .

Le premier ministre Edouard Osubka-Morawskia a affirmé que la plupart de ces actes de violence sont attribuables directement aux vestiges du NSZ, connu autrefois sous le nom d'Armée nationale.

Cet organisme avait été fondé avec mission de combattre l'occupation nazie en Pologne. A la suite de la libération, le NSZ s'est tourné contre les communistes, et a refusé l'offre du gouvernement d'amnistier tous ceux qui déposeraient les armes.

Le premier ministre Osubka-Morawskia a affirmé que le gouvernement détient la preuve certaine de ce que le général polonais Wladyslaw Anders, qui a attaqué le régime de Varsovie et refusé de faire rentrer ses troupes en Pologne, a établi le contact avec le NSZ, et que ses agents jetent par avion des armes et des approvisionnements.

Les prisons polonaises se remplissent rapidement d'accusés. De source officielle, on estime que de soixante-quinze à cent mille personnes sont sous les verrous et attendent leur procès. Contre plusieurs de ces prévenus, on n'a pas porté d'accusation.

Le nouveau décret sur la juridiction des cours martiales est d'une portée telle que celui qui possède sans permission officielle un appareil de radio est passible d'emprisonnement et même de mort.

Cela s'applique également à quiconque est accusé "de s'être moqué du régime de l'Etat polonais ou de l'avoir déprécié, ou d'avoir loué le fascisme, ou d'avoir réclamé l'introduction en Pologne d'institutions d'un caractère fasciste".

En Pologne, comme en plusieurs endroits, on fait grand usage du mot "fasciste", surtout s'il s'agit des adversaires du communisme.

L'industrie de la chaussure au pays

Québec. — Des 268 manufactures de chaussures faisant affaires au Canada à la fin de novembre 1945, 171 étaient situées dans la province de Québec, a-t-on appris dernièrement. L'Ontario en possède 76, la Colombie-Britannique 8, le Manitoba, 5, l'Alberta, 2, la Nouvelle-Ecosse 2, et la Saskatchewan 1. Durant la période correspondante se terminant le 30 novembre, un total de 36,894,961 paires de chaussures furent fabriquées, comparativement à un total de 32,658,-465 durant la période correspondante de 1944. On compte là-dessus 1,245,403 paires de bottines militaires manufacturées par les compagnies canadiennes durant les premiers mois de 1945.

CALGARY

Les funérailles de Mme Victor Despins eurent lieu vendredi dernier le 25, à la paroisse à 9 heures. La levée du corps fut faite par le Rév. curé et la messe célébrée par le Rév. Alphonse Fortin, cousin de la défunte. Il est l'aumônier des Rév. Srs Grises de l'hôpital de St-Boniface.

Les porteurs étaient MM. J. Auclair, A. Boucher, E. Rousseau, C. Veilleux, A. Despins, capitaine F. Giroux.

Outre ses nombreux parents dans la province de Québec, Mme Despins avait une soeur résidante à Calgary, Mme C. Veilleux, et une autre soeur venue d'Edmonton pour les funérailles, Mme Alphonse Pelletier.

Lui survivent son mari, une fille Mme R. Portelance et un petit-fils; une autre fille, Béatrice, l'ayant précédée en 1935.

Nombreuse était l'assistance aux funérailles car la famille Despins ayant résidée à Calgary depuis une trentaine d'années compte de nombreux amis.

* * *

Le fils de M. et Mme Jullien, Albert, est revenu d'outre-mer après avoir servi quelques années avec l'armée canadienne. Aussi de retour, l'ami des jeunes, Henri Rioux. Il faisait partie des forces aériennes et nous avait quitté il y a plusieurs années. Bienvenue à ces deux jeunes gens.

* * *

Mme Alfred Boucher est allée pour quelques jours visiter sa fille mariée qui demeure à Pincher Creek.

* * *

M. Georges Minard a eu un facheux accident à son travail, il y a quelques semaines. Il s'est perforé le tympan de l'oreille droite. Il va cependant de mieux en mieux.

* * *

Dimanche soir dernier c'était l'assemblée générale de notre Caisse. Les officiers élus sont, sur le conseil d'administration, M. F. Giroux réélu et M. Lampron remplaçant de M. le Dr Beauchemin; au conseil de crédit M. Jules Despins et le comité de surveillance M. E. Nadeau. Lundi soir, eu lieu la réunion des différents comités qui ont chacun élu leur officier respectif. M. le curé fut choisi président et M. F. Giroux vice-président; M. P. Laurendeau, gérant, et M. Lampron assistant-gérant.

* * *

N.B.—Un lecteur nous demande de publier la note suivante: Le commerce de "bibittes" de Rosaire Trudel a pris tellement de proportion qu'il l'a établi en coopérative, et plusieurs membres de la paroisse en sont actionnaires, voire même des personnages importants. A tout bon entendeur, salut.

M. Vincent Massey lieutenant-gouverneur?

Ottawa. — L'"Ottawa Evening Citizen", a écrit que M. Vincent Massey, haut-commissaire du Canada à Londres, serait nommé lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, selon certaines rumeurs provenant du Parlement. Il succéderait à l'honorable Albert Mathews, qui occupe ce poste depuis 1937.

La tuberculose est reconnue comme la plus mortelle de toutes les maladies contagieuses; elle tue plus d'enfants et d'adolescents que toutes les maladies contagieuses ensembles.

L'établissement des jeunes

Dixième lecon: L'industrie

Par Firmin Létourneau, professeur à l'Institut d'Oka

L'établissement des jeunes ruraux peut aussi se faire par l'industrie.

L'industrie est une des branches de la production. A l'aide du travail et du capital, elle transforme les ressources de la nature en matières premières et les matières premières en biens économiques, c'est-à-dire en biens pouvant satisfaire nos besoins matériels.

L'industrie, peut-on dire aussi, est toute entreprise visant à la création de richesses matérielles à l'aide du cerveau, de la main et du capital.

Pour les fins de cette étude, il y a lieu de distinguer la grande industrie et l'industrie rurale.

2. La grande industrie

La grande industrie est l'industrie concentrée, sous forme de trust ou autrement, exigeant beaucoup de capitaux, hautement mécanisée, produisant d'énormes quantités de marchandises qu'elle déverse, non seulement sur le marché national, mais sur le marché international.

Dans la grande industrie, nous dit M. Raoul Blanchard dans sa **Géographie de l'Industrie,** ce n'est plus l'homme qui exécute vraiment le travail, c'est la machine. L'homme est relégué à un rôle très simple de surveillant, exécutant quelques rares mouvements, toujours les mêmes. Au lieu de l'ouvrier spécialisé exécutant à lui seul un travail compliqué, on voit naître le manoeuvre, très vite instruit. Le recrutement devient donc beaucoup plus facile. La machine remplace les ouvriers. Seulement, comme elle est capable de produire beaucoup et à bon compte, elle exige des surveillants, des manoeuvres de plus en plus nombreux . L'industrie mécanisée engendre donc fatalement le type concentré .

La grande industrie est surtout urbaine. Elle crée même des villes. Elle tient la population ouvrière sous sa dépendance: gros salaires en temps de prospérité, chômage en temps de dépression. Quand, par suite de l'épuisement des ressources naturelles qu'elle exploite, de l'affrondrement des marchés ou de la mauvaise administration, elle ferme ses portes, c'est le désarroi.

La grande industrie s'est emparée, chez-nous, d'une foule de domaines: la forêt, les mines, les forces hydrauliques, la manufacture, les transports, etc. Elle appartient, à peu près complètement, à des capitalistes étrangers qui se soucient peu des intérêts de la population. Visant au profit immédiat, elle sacrifie souvent l'avenir au présent. N'est-elle pas en train, pare exemple, de ruiner nos belles et riches forêts?

La grande industrie aide-t-elle l'agriculture? Oui, sans doute, en lui procurant des marchés pour l'écoulement de ses produits . Mais, ces marchés, il faut les conquérir. Comment? Par la coopération . Les cultivateurs de la province de Québec s'empareront et conserveront les marchés que leur offre la grande industrie par la coopération. La grande industrie achète en grande quantité à la fois. Or la production de nos fermes est diversifiée. Les produits agricoles sont disséminés aux quatre coins de la province. Pour les rassembler, les classifier, les entreposer, les expédier sur les grands marchés régulièrement et en quantité suffisante, il faut un puissant organisme coopératif: coopératives locales ou régionales et coopérative centrale Il faut donc accélérer le mouvement coopératif. Comme on l'a dit, c'est le mouvement sauveur.

La grande industrie peut-elle aider davantage l'agriculture? Oui, sans doute, en transformant plus complètement chez nous les matières premières qu'elle tire de nos ressources naturelles, en créant de nouvelles industries, en se décentralisant des matières premières grioles, en donnant la préférence aux produits agricoles be la province, etc.

En attendant que nous puissions, par la coopération, nous tailler une place digne de nous dans la grande industrie, profitons, par cette même coopération, des avantages qu'elle nous offre dans le domaine des marchés.

Conquérir et conserver les marchés de la grande industrie, c'est augmenter les revenus de l'agriculture, c'est multiplier et consolider les établissements agricoles.

La prospérité de l'agriculture engendre les établissements agricoles.

3. L'industrie rurale

L'industrie rurale, c'est l'industrie de nos centres ruraux, de nos villages et de nos campagnes, l'industrie décentralisée, éparpillée, qui absorbe la main-d'oeuvre des ménages féconds de la terre, qui assure l'établissement des jeunes qui n'ont pas de terre ou qui ont une autre vocation que la vocation agricole, qui crée partout des centres de consommation pour les produits agricoles.

L'industrie rurale est locale ou régionale. Elle entraîne une certaine mise de fonds, l'utilisation des machines, etc .C'est elle surtout qui nous intéresse dans cette étude .

4. Les avantages de l'industrie rurale

En premier lieu, elle sert de complément à l'agriculture. Elle transforme les produits agricoles en filasse, filasse en fil, lait en beurre ou en fromage, etc. Pensez au surplus de revenus que s'assureraient les cultivateurs si, par le moyen de coopératives de transformation, donc d'industries rurales, ils réussissaient à transformer eux-mêmes en produits finis, c'est-à-dire en produits prêts pour la consommation, tous les produits bruts de leurs fermes.

De même que les cultivateurs, par la merveilleuse machine animale, trouvent profit à transformer les plantes fourragères, les grains, etc. de leur ferme en lait, en viande, en oeufs, et., de même, par l'industrie rurale, ils trouvent profit à transformer le lait, la viande, les oeufs, etc. en divers autres produits pour le marché.

Si les cultivateurs gardaient pour eux le surplus de valeur que prennent les produits agricoles par leur transformation en produits finis, ils augmenteraient considérablement leurs revenus, consolideraient les vieux établissements agricoles, contribueraient à en créer d'autres et permettraient à un plus grand nombre de jeunes de s'établir dans leur propre milieu.

Multiplier les industries agricoles par la coopération, c'est tout à la fois aider l'agriculture et la cause nationale de l'établissement des jeunes.

En second lieu, l'industrie rurale sert de complément à la grande industrie .Elle transforme certains produits industriels en produits finis: bois d'oeuvre en meubles, voitures, etc., cuir en chaussures, etc., fil en tissu, etc.

En troisième lieu, elle permet l'utilisation des ressources locales: bois, pierre à chaux, argile à poterie, forces hydrauliques, etc .

Le poisson est une des ressources locales de la Gaspésie. Autrefois, les pêcheurs le vendaient à l'état brut. Ils étaient à la merci des compagnies. Aujourd'hui, grâce à l'industrie coopérative, ils le transforment eux-mêmes en divers produits de consommation. Ils utilisent même les sous-produits de la pêche qui se perdaient auparavant.

En quatrième lieu, elle offre à l'épargne rurale un placement avantageux. Les caisses populaires et les industries rurales sont faites pour s'épauler mutuellement.

En cinquième lieu, elle permet à la population de nos villages et de nos campagnes de s'organiser conformément à ses exigences et à son génie propre. Dans l'organisation de notre vie économique, elle tient compte de nos moyens, de nos aptitudes et de notre situation . Autant la grande industrie nous dessert, autant l'industrie rurale nous sert.

En sixième lieu, elle est la condition de la stabilité sociale et politique. Elle assure une meilleure répartition de la richesse. Comme S .S. Pie XI l'a écrit, la mauvaise répartition des richesses est l'un des plus grands maux de l'heure présente. Minorité de riches jouissant de toutes les commodités de la vie, multitude de travailleurs dans une misère imméritée.

En septième lieu, elle fortifie l'institution familiale par les richesses supplémentaires qu'elle lui apporte, par les coopératives qu'elle multiplie et par la propriété privée ou collective qu'elle étend et qu'elle défend contre les accapareurs étrangers .

En huitième lieu, elle décongestionne le marché du travail des grandes villes, permet à leurs populations de gagner de meilleurs salaires et d'acheter plus de produits de la campagne.

En neuvième lieu, c'est cela qui nous intéresse — elle permet à plus de jeunes de s'établir là même où ils sont nés et où ils veulent fonder un foyer et vivre honorablement en servant Dieu et la patrie canadienne-française.

Dans une prochaine leçon, nous étudierons les diverses formes de l'industrie rurale.

Questionnaire

1—Quest-ce que l'industrie?

2—Qu'est-ce que la grande industrie?

3—Comment la grande industie aide-t-elle l'agriculture et comment pourrait-elle l'aider davantage?

4—Qu'est-ce que l'industrie rurale?

5—Quels sont les avantages de l'industrie rurale?

6—Pourquoi des industries rurales?

Pour vous aider

Les Cours à Domicile de l'U.C.C. ont été lancés pour permettre aux cultivateurs, jeunes et vieux, de compléter leur formation professionnelle. L'étude est nécessaire non seulement aux écoliers, mais aussi aux adultes. C'est pour rendre ce travail possible, pour le rendre facile en même temps, que la "Terre de Chez Nous" donne des leçons à chaque semaine. Ceux qui n'en profitent pas négligent une belle occasion de mieux s'instruire, de mieux réussir en leur métier, d'être plus utiles à la classe agricole. "Travaillez, prenez de la peine; c'est le fond qui manque le moins".

Grâce à la courtoisie de la "Terre de Chez Nous", la "Survivance" a le privilège de reproduire ces cours.

CONSERVEZ LES COURS DE L'U.C.C.
ETUDIEZ-LES ATTENTIVEMENT
DISCUTEZ-LES DANS VOS REUNIONS

Poussins précoces — ponte hâtive



LES aviculteurs qui veulent avoir des oeufs à vendre en automne, pour profiter des prix élevés, devraient s'arranger pour se procurer des poussins canadiens approuvés parmi les premiers qui sont éclos. Les poussins que l'on voit ci-dessus, tenus chaudement autour du poêle de la poussinière, et bien pourvus d'eau dans des abreuvoirs et de nourriture dans des augettes, débutent bien dans la vie. Au sortir de la poussinière, lorsqu'ils sont mis sur un parcours propre, bien garni d'herbe, ils font des poulettes saines et vigoureuses, de forte taille, qui pondent abondamment l'automne et l'hiver qui suivent.

La propriété agricole, en Russie, est en grande partie aux mains du gouvernement

Il y a actuellement trois catégories de fermes soviétiques — les fermes individuelles ou particulières, les fermes collectives (Kolkhoz ou artel) et les fermes d'Etat (Sovkhoz), dit M. L. Lorinez, dans l'Economiste agricole, publié par la Division de l'Economie, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Ferme d'Etat

Une ferme d'Etat (Sovkhoz) est l'équivalent d'une Station canadienne de démonstration, mais elle appartient à l'Etat et les hommes qui travaillent sur cette ferme sont des employés civils tout comme ceux du Service canadien des fermes expérimentales. Au commencement, dans l'U.R.S.S., la ferme d'Etat servait de modèle à l'organisation des fermes collectives et son but était de faire connaître aux paysans les avantages des méthodes de grande culture et la façon de les appliquer. Actuellement les fermes d'Etat opèrent dans des voies de recherches plus spécialisées et démontrent sur une grande échelle, l'application pratique du progrès scientifique. Contrairement aux fermes collectives. les fermes d'Etat ne sont pas conduites pour la production ni pour le profit.

Fermes collectives

La proportion de terre appartenant à des paysans qui était consolidée en fermes collectives dans l'Union soviétique en l'année 1940, se montait à 99.9 pour cent du total. Cette consolidation s'est faite graduellement et il en existait déjà plusieurs types avant 1935. Cette année-là les représentants de toutes les fermes ont tenu un congrès auquel le Statut modèle des cultivateurs collectifs a été promulgué et est devenu **obligatoire** pour toutes les fermes collectives. Une entreprise agricole qui n'est pas une ferme d'Etat ou une ferme individuelle est un Kolkhoz c'est-à-dire une ferme collective.

La **terre appartient à l'Etat,** mais le Gouvernement autorise la ferme collective à s'en servir à perpétuité. Les choses suivantes sont propriété commune: animaux de trait, machines aratoires, semences, fourrage pour les bestiaux de propriété commune, bâtiments de ferme, conserveries ou fabriques. La propriété privée non socialisée des membres du Kolkhoz se compose des suivants: un lopin de terre (un ou 2 acres) près de l'habitation; l'habitation elle-même; des animaux de ferme ne comprenant pas plus d'une vache, deux veaux, deux truies avec leur portée, 10 moutons ou chèvres, 20 ruches d'abeilles et un nombre quelconque de lapins et de volailles.

La propriété socialisée des membres du Kolkhoz est estimée à sa valeur en argent comptant. On considère que de 50 à 75 pour cent de cette valeur est la part des cultivateurs collectifs. Le reste est versé dans le fonds d'amortissement du Kolkhoz, en plus d'un droit d'initiation perçu de chaque cultivateur collectif. Les enfants sont inscrits comme membres du Kolkhoz à l'âge de 16 ans. Si un cultivateur désire se retirer du Kolkhoz, sa part lui est remboursée et il a le droit de recevoir de la terre ailleurs, "s'il en existe".

Fermes individuelles

Sur le territoire soviétique d'avant-guerre, les fermes individuelles ne se trouvent qu'en petits lopins isolés, dans des régions éloignées, où la culture en commune ne peut se faire. Ces fermes individuelles se rencontrent presque exclusivement dans les nouveaux territoires soviétiques des trois pays Baltes; ainsi qu'en Karelie, Bessarabia, Bukovine et l'ancienne Ukraine polonaise.

Production de boeuf en 1946

La Conférence fédérale-provinciale a recommandé que les cultivateurs produisent autant de boeuf en 1946 que l'année précédente. Elle leur a conseillé en même temps cependant de réduire le nombre de bêtes bovines, aussi bien celles des types de boucherie que des types de laiterie, au chiffre qui peut être maintenu avantageusement dans une économie du temps de paix, dit la Revue de la Situation agricole. On pourra améliorer la qualité générale et le rendement des troupeaux en liquidant les animaux de qualité inférieure. Les contrats passés avec le Royaume-Uni, la France, la Belgique, la Hollande et l'UNRRA pour le boeuf congelé et la viande en conserves resteront en vigueur en 1946. Cette demande d'exportation, jointe à une vive demande intérieure, fournira un bon débouché pour la période de transition, dit la Revue.

L'eau glacée est mauvaise pour les bestiaux

Tous les animaux de la ferme et particulièrement les vaches laitières, devraient toujours avoir à leur disposition, en hiver aussi bien qu'en été, une provision abondante d'eau propre et de bonne qualité, mais cette eau ne devrait pas être froide comme de la glace. On devrait toujours la dégourdir avant de la donner aux animaux. En dehors du point de vue humanitaire, c'est une mauvaise pratique que de donner de l'eau froide aux bestiaux de la ferme. Les animaux n'en boivent pas suffisamment pour leurs besoins et la petite quantité qu'ils prennent nuit aux fonctions naturelles de l'organisme. La constipation, la mauvaise santé et parfois l'indigestion en sont les résultats.

Une excellente précaution est de mettre un réchaud dans la cuve; on s'évitera ainsi d'avoir à briser la glace et les bestiaux s'en trouveront beaucoup mieux. L'eau chaude remplace en partie la nourriture succulente; elle a le même effet sur l'organisme. Une demi-chaudière d'eau tiède fait beaucoup pour ranimer un cheval après une immersion dans l'eau froide ou une longue course pendant une journée froide. Les porcs qui ne boivent que de l'eau froide se protent mal. Il y a aussi beaucoup de chevaux qui souffrent du mal de dents et c'est une cruauté que d'introduire entre leurs mâchoires un mors glacé. On évitera cette souffrance en trempant le mors dans une chaudière d'eau tiède.

Notre pays et les marchés mondiaux

Londres. — Le ministre canadien du commerce, M. James MacKinnon, a prôné ici une relâche dans le contrôle canadien des prix afin de faciliter le commerce britannique avec le Canada et aussi l'abolition des règlements d'importation britanniques pour permettre l'entrée plus libre des marchandises canadiennes dans le Royaume-Uni.

Parlant à un déjeuner de la Chambre de commerce canadienne en l'honneur du maréchal Alexander, le nouveau gouverneur général du Canada, et de sir Stafford Cripps, président du Board of Trade, M. MacKinnon a dit:

1.—Le Canada continuera d'entretenir un fort commerce avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis, mais il doit se trouver d'autres marchés et il n'épargnera aucun effort pour obtenir sa part du commerce de l'Europe, du Commonwealth. de l'Orient et de l'Amérique latine;

2.—"Nous croyons que notre commerce d'exportation avec l'Amérique latine peut s'accroitre jusqu'à $200,000,000 annuellement dans un avenir rapproché;

3.—L'industrialisation de temps de guerre du Canada peut changer le caractère des importations canadiennes de la Grande-Bretagne, mais cela ne signifie pas que ces importations seront diminuées.

Qu'il sera doux pour nous, à l'heure de la mort, de voir que nous allons être jugés par Celui que nous aurons aimé par-dessus toutes choses!

(Ste Thérèse.)

Yellowknife

La découverte de riches gisements d'or et les travaux d'exploitation

La découverte récente de riches gisements de minerai à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, a provoqué une recrudescence d'activité dans cette région, qui connait actuellement une course à l'or, plus importante encore que celle de 1938. La ville de Yellowknife ne comptait que 500 habitants en 1943, et elle abrite maintenant 3,100 personnes. Plus de 2,000 prospecteurs explorent le territoire de Yellowknife. Les rumeurs vont bon train dans la ville bondée de géologues, d'ingénieurs et de représentants de 130 différentes compagnies minières. Mais la production proprement dites de l'or ne commencera qu'au moment où l'on pourra se procurer la main-d'oeuvre suffisante et la machinerie indispensable.

Cette course à l'or a été suscitée par les récentes découvertes de riches dépôts aurifères. L'analyse des prélèvements de minerai extrait de la mine Giant Yellowknife, à la suite de travaux de forage au diamant exécutés par la compagnie "Frobisher Exploration" a prouvé leur haute teneur en or et fait monter la valeur des actions de cette mine sur le marché. Et sans qu'un seul lingot d'or ne soit coulé, près de 10,000 titres ont déjà été concédés.

A l'exception de la mine Negus, dont l'exploitation n'a pas été interrompue par la guerre, on ne fait actuellement aux autres mines Yellowknife que des travaux de prospection et de forage au diamant. Les propriétaires ont l'intention de commencer la production de l'or dès qu'ils pourront obtenir la machinerie et la main-d'oeuvre nécessaires.

Les géologues sont d'avis que la zone aurifère exploitable comprend un terrain d'une superficie de 2,000 milles carrés. Jusqu'à présent, on a exploré seulement 100 milles carrés de ce territoire.

Premières découvertes

Yellowknife, le premier gisement de minerai fut découvert en 1934, mais à cette époque, les ingénieurs en jugeaient l'exploitation difficile. On n'y entreprit pas de travaux importants avant 1938, lorsque la compagnie "Consolidated Mining and Smelting", de la Colombie Canadienne, prit option sur 20 dépôts de minerai et fora un trou sur un riche gisement. L'analyse révéla la haute teneur en or du minerai et le petit village indien jusqu'alors inconnu s'agrandit et abrita bientôt 1,500 personnes.

Mines en opération

En 1942, Yellowknife comptait six mines en opérations: Négus, Con, Ptarmigan, Thompson-Lundmark, Giant Yellowknife et Ruth. Cette même année, la production d'or atteignit la valeur de $3,826,000. et 550 mineurs extrayaient chaque jour 650 tonnes de minerai. Mais quand les usines des Etats-Unis furent fermées par ordre du gouvernement, l'exploitation des mines d'or au Caanda fut inscrite sur la liste des industries non essentielles. La production baissa donc beaucoup. En 1943, seule la mine Negús était exploitée et donnait d'ailleurs un faible rendement.

Coût de la vie

L'avion est le seul moyen d'accéder à Yellowknife en toute saison. Pendant l'été, on peut s'y rendre par voie maritime, en passant par la rivière des Esclaves et le Grand Lac des Esclaves. Le coût de la vie est très élevé à Yellowknife. Les maisons de bois coûtent $5,000. Il y a un hôpital de 16 lits, un cinéma, deux restaurants, où l'on peut manger un repas pour $1.00.

Le gouvernement a mis à la disposition de l'administrateur de Yellowknife la somme de $20,000. pour l'entretien des routes, et $6,000. pour des camions servant au transport de l'eau et des vidanges. En hiver, l'eau potable se vend 25 cents le seau. La compagnie "Consolidated and Smelting" exploite une suine hydro-électrique et le consommateur paye 15 cents le kilowatt (le taux est de 2 cents à Toronto).

Administration

La ville et le district sont administrés par un conseil formé de deux membres élus par les citoyens, et de deux autres choisis par Fred Fraser, l'administrateur nommé par le gouvernement fédéral, qui assume les fonctions de président. Un détachement de la Gendarmerie Royale du Canada, commandé par le caporal "Bing" Rivett, s'occupe du maintien de l'ordre. Il n'y a qu'un seul médecin à Yellowknife, le docteur Stanton; deux ministres du culte, le P. A.-M. Gathy, o.m.i., et le révérend J.-B. Batten (Anglican); il n'y a pas de dentiste.

L'on croit généralement que la ville est bâtie sur un terrain où se trouve l'un des plus riches gisements d'or de la région, c'est pourquoi on projette de reconstruire Yellowknife sur un nouvel emplacement.

Conseils de prudence élémentaire pour les automobilistes et les cultivateurs

Le National Safety Council, institution américaine de sécurité, fait les recommandations suivantes aux automobilistes:

1—Maintenir la visibilité. Il faut voir un risque pour l'éviter. Donc importance de vérifier les essuie-glace, les phares et les pare-brises.

2—Ralentir suivant l'état de la neige et de la glace. Donc se rappeler qu'il faut multiplier par trois et même onze la distance de freinage, quand on veut arrêter sur la neige ou la glace dans une voiture sur roues munies de chaînes.

3—Garder les distances. Quand les routes sont glissantes, il faut allouer 3 à 6 longueurs d'auto pour chaque dix milles à l'heure. Le glissement dû à la glace varie: la glace humide à la température de quasi dégel étant deux fois aussi glissante que la glace sèche aux alentours de zéro.

4—Utiliser des chaînes antidérapantes.Ces chaînes réduisent de 40 à 50 p. 100 la distance de freinage et elles aident à la traction sur la glace et la neige.

5—Au volant être toujours sur la défensive. Cela veut dire qu'il faut toujours être en mesure de pratiquer une manoeuvre d'urgence. Prévoir les erreurs de la part des piétons et des autres conducteurs.

6—Signaler clairement ses intentions. Quand on vire ou qu'on arrête, se rappeler que les autres ne peuvent faire les mêmes mouvements à la rapidité correspondante, surtout s'ils circulent sur la neige durcie ou la glace.

Nous nous sentons en conscience de demander aux cultivateurs de ne jamais sortir sur la grande route sans avoir sur leurs véhicules, lorsque les circonstances l'exigent, une lumière parfaitement visible. C'est là pour eux bien souvent une question de vie ou de mort.

L'un des meilleurs moyens d'éviter les accidents de la route c'est de toujours garder la droite, de ne jamais tourner à gauche sans s'assurer que la route est libre.

Précautions essentielles

Aux cultivateurs d'user de la plus grande prudence dans l'emploi des tracteurs, des scies rondes, des moteurs, des faucheuses et batteuses enfin tous les outils ou instruments qui sont d'usage courant sur une ferme. Il importe aussi d'instruire les enfants de l'emploi de certains instruments et leur interdire tout usage de la machinerie compliquée.

La prudence, l'ordre, la propreté sont des maximes à pratiquer rigoureusement. Des compilations faites dans le domaine de l'industrie, en Ontario, établissent que chaque dollar dépensé en prévention épargne $10 en frais d'accident.

Les accidents de l'incendie, de la route, accidents domestiques et agricoles sont autant de maux qui menacent nos agriculteurs 365 jours par année. Les véhicules et l'outillage modernes sont les amis des cultivateurs. Ceux-ci ne doivent pas être les victimes de ceux-là par ignorance, par insouciance ou par audace inconsidérée. Prendre garde est une maxime que l'on doit toujours avoir en mémoire.



CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 klcs. — Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 3 au 9 février 1946.

Dimanche 3 février
9h. 30 a.m. Semences et floraisons
10h. 00 p.m. Le concours littéraire

Lundi 4 février
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Mardi 5 février
12h. 15 p.m. Radio-Journal
3h. 15 p.m. La Chanson française
3h. 45 p.m. Un Homme et son péché
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles

Mercredi 6 février
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Jeudi 7 février
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Chanson Française
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Vendredi 8 février
12h. 15 p.m. Radio-journal.
3h. 15 p.m. La Fiancée du Commando.
3h. 45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h. 40 p.m. Bulletin de nouvelles.

Samedi 9 février
9h. 30 a.m. Le questionnaire de la jeunesse
11h. 15 a.m. Radio-journal.
4.30 p.m. Le quart d'heure de la bonne chanson.
10 h. 30 p.m. Céleste et Valentin.

Gilbert Lessard.

Watrous, 22 janvier 1946.

La Survivance des Jeunes

Rappelez-vous que la page vous appartient

Mes chers jeunes amis,

Pendant que je vous écris, les réponses au Concours de janvier continuent à m'arriver. J'aurai beaucoup de besogne pour tout lire; mais je suis content quand même, car je vois que mes petits amis se réveillent.

A ce propos je voudrais vous rappeler que la Page des Jeunes vous appartient. Alors, ne manquez pas de vous en servir. Je suis toujours heureux de publier vos rapports d'Avant-Garde, de séances, vos travaux, etc. . . J'aimerais qu'on m'en envoie plus souvent. Je remarque aussi que ce sont à peu près toujours les mêmes qui s'intéressent à la Page des Jeunes. Voulez-vous aimer la Page des Jeunes? Envoyez-moi vos rapports, de petites compositions, de petites lettres, et tout ce que vous croirez qui intéresse vos jeunes amis.

Un petit conseil: il vaudrait mieux écrire de petits rapports de vos séances et d'en envoyer plus souvent, que d'en écrire des longs. . . et de ne jamais les envoyer. Allons, je vous attends et j'espère que j'aurai de nouveaux correspondants bientôt.

Votre vieil ami,

Grand-Père Le Moyne

L'histoire de trois lions

Une chasse en pays de mission

Depuis deux mois, trois lions, le père, la mère et un bel héritier, villégiaturaient dans le voisinage de notre station de St-Boniface de Mkulwé.

Toutes les nuits, sans en ometre une seule, depuis le crépuscule jusqu'à l'aurore, le trio nous donnait une sérénade qu'il nous faisait payer en prélevant un tribut de chèvres, de moutons, ou autres animaux domestiques.

A la fin, nous jugeâmes que ce voisinage incommode et trop coûteux ne pouvait durer, et nous résolûmes de recourir aux grands moyens. Notre piège à lions fut tendu aux bons endroits; nos vieux chasseurs comme Pétro et Daniel, s'embusquèrent à la nuit tombante dans des huttes percées de meurtrières; à chaque carrefour fut posée une tête de chèvre ou de mouton d'apparence inoffensive, mais portant dans son intérieur une bonne dose de strychnine.

Malgré cette savante mise en garde, nous n'eûmes d'abord que des succès un peu déconcertants. Tantôt c'était une hyène que nous trouvions prise au piège, tantôt c'était un vulgaire renard qui s'était raide mort auprès des restes d'une tête de chèvre, et pendant ce temps vaches, ânes, chèvres et moutons continuaient de servir de régal à nos trois voleurs.

Un beau matin cependant, nous crûmes que nous allions avoir la peau de l'un d'entre eux.

Railleries

Angéla, notre voisine et mère d'une nombreuse famille, en allant ramasser du bois mort pour la cuisine, tombe en arrêt devant un corps inerte allongé dans les hautes herbes. Elle ne distingue pas très bien la nature du corps; mais à son idée ce ne peut être que le cadavre d'un lion: on a tellement parlé de tuer cette vilaine engeance depuis plusieurs jours.

Tout essoufflée elle accourut à notre véranda nous annoncer cette bonne nouvelle. Immédiatement, à notre prière, Petro et Daniel, munis chacun d'un coutelas pour dépouiller la tête, emboîtent le pas derrière Angéla. Arrivés sur les lieux de la trouvaille, nos deux équarrisseurs et leur guide s'arrêtent médusés devant un tronc d'arbre sec qui gisait là peut-être depuis dix ans.

Je renonce à dire la pluie de railleries qui tomba sur la pauvre Angéla à cette occasion.

Pris au piège

Les choses en étaient là lorsque le lundi de la semaine suivante, pendant que je sonnais l'Angelus, le chef du village, Paolo, vient me dire qu'un lion est enfin pris au piège solidement attachée au pied d'un arbre, à trente verges de nos étables.

Je me dirige aussitôt vers l'endroit indiqué, armé de ma carabine. Sur mes talons se presse la population du village: hommes, femmes, enfants, en tout quatre cents personnes pour le moins.

Sachant pertinemment que le piège est de première solidité et la chaîne aussi, je laisse ces braves gens me suivre. Après tout, un lion vivant et inoffensif, dans le décor d'une belle nature éclairée par le soleil levant, est un film après lequel courraient les amateurs les plus blasés du cinéma.

Je trouve le roi des animaux couché, anxieux, au pied de l'arbre qui retient le piège. A la vue de la foule qui m'environne, il se lève, ne rugit pas encore, mais se bat les flancs avec fureur.

C'est le jeune rejeton de l'indésirable famille. Il peut avoir deux ou deux ans et demi, parfaitement en forme, car il s'est grassement nourri à nos dépens et sans grande fatigue.

Ma gandoura (grande blouse des Arabes) blanche attire spécialement son attention: son regard s'y fixe obstinément. Je m'approche un peu plus et j'arrive à vingt verges de l'animal. Alors il se recouche, se met à souffler et à rugir; mais je ne tarde pas à faire cesser ses rugissements en lui envoyant une balle qui lui tranche la carotide: il tombe foudroyé. Et d'un.

On aurait pu croire que les deux autres voleurs, comprenant la leçon qui leur était donnée, s'en seraient allés plus loin chercher fortune. Pas du tout! Repus de viande de boeuf et de mouton, ils se décidèrent simplement à varier un peu leur ordinaire.

A l'affût

En se promenant de nuit dans le village, ils avaient aperçu de beaux silures boucanant sur des claies aux portes des huttes. Quelques-uns de ces gros poissons pèsent jusqu'à dix kilos. Ils s'approprièrent les pièces de choix; ce qui acheva d'exaspérer la population.

Le plus vexé de tant d'audace ce fut précisément l'habile tireur qu'est mon ami Pétro. Un soir il vint mystérieusement me demander l'aumône d'une charge de poudre, d'une capsule et d'un lingot de fer.

Après avoir obtenu ce qu'il désirait, il s'en alla charger son vieux fusil à piston "qui n'avait plus parlé, disait-il, depuis longtemps", et à la tombée de la nuit il se mit à l'affût dans sa case devant une petite meurtrière, juste en face de la claie où séchaient ses poissons, à dix pieds de distance.

Cette nuit-là, pas plus de lune que dans un four; mais les nègres ont sur les blancs une supériorité incontestable pour voir dans les ténèbres, et Pétro, braconnier réputé, ne fait pas exception à la règle.

Les heures se passent et rien ne vient. Mon homme est sur le point de se décourager, quand tout à coup il entend un léger bruit de pas venant dans sa direction. Vite il met l'oeil à la meurtrière. . . sans succès: il fait trop noir.

Les pas se rapprochent. Est-ce un lion? Est-ce une hyène? Tendant l'oreille avec plus d'attention, il reconnaît le souffle du lion. Laissons maintenant la parole au vaillant chasseur:

—Pendant que je cherche la ligne de mire pour lui tirer dessus au juger, bien entendu, à cause des ténèbres, un petit accident vient me faire craindre de ne pas réussir: c'est le bruit que fait ma tabatière en tombant de mon pagne. Mais l'animal n'en est pas effrayé; il me présente le flanc et me paraît de belle taille. C'est le bon moment: je lâche mon coup de fusil. Pan!

En même temps que le bruit de la détonation, j'entends un formidable rugissement. Bon augure! le maraudeur en tenait! Seulement, tu comprends, Père, que je me suis bien gardé de sortir pour aller m'en rendre compte. Je me suis couché, et jusqu'à l'aurore j'ai fait de beaux rêves.

Au saut du lit, j'ai appelé Daniel, et nous avons suivi de larges traces de sang, si larges qu'on aurait dit le sang versé à pleine calebasses. Au bout de cinquante pas, nous nous heurtions au cadavre de la lionne.

La strychnine

Il nous manquait encore le chef de famille qui avait passé le reste de la nuit auprès de sa compagne et n'avait regagné le large qu'au petit jour. Ce fut le R.P. Chapdelaine qui nous débarrassa du troisième larron, dans les circonstances suivantes:

midi, le lion tombait sur un troupeau de moutons à cinq arpents du village, en égorgeait deux ou trois, et allait en dévorer un dans la brousse environnante.

Le poursuivre dans cette retraite eût été souverainement imprudent; il y avait mieux à faire.

Tout le monde sait qu'un lion qui mange un mouton à midi, pour son dîner, est capable d'en manger encore un autre à l'heure de la collation. Le P. Chapdelaine décide donc de laisser une des victimes sur la place, y met de la strychnine, et fait rentrer tout le troupeau aux écuries.

Au coucher du soleil il retourne à l'endroit où il a laissé l'appât. Le mouton a disparu, emporté par le lion. On suit la trace du voleur, et trois cents pieds plus loin, on trouve son cadavre allongé sous un arbre.

Au dire des connaisseurs, on n'avait jamais vu, dans la contrée un lion de proportions aussi colossales. Quand on l'amena à la station sur un brancard porté par huit de nos plus solides néophytes, la joie de toute la population tenait du délire!

Enfin, nous, missionnaires, nous allions pouvoir vaquer plus tranquillement et en sécurité à nos travaux évangéliques; et d'autre part, boeufs, ânes, chèvres et moutons de nos gens pourraient désormais pâturer en paix, pendant que les poissons sur leurs claies boucaneraient à loisir.

Il n'y avait plus qu'à remercier Dieu; et c'est ce que nous fîmes solennellement et du fond du coeur, au milieu de l'allégresse générale.

J.-M. THOMAS,
des Pères Blancs

Les singes à la pêche

A Java, où les crabes vivent surtout dans des trous au bord de la mer, les singes ont, paraît-il, du goût pour les crabes. Quand la faim les aiguillonne, on les voit se livrer à un exercice bizarre. L'animal s'approche de la retraite du crabe et glisse doucement sa queue dans le trou. Le crabe, encore plus gourmand que le singe, se précipite sur l'appendice caudal. Le singe fait la grimace, car il est solidement pincé par le crustacé. Aussitôt qu'il se sent bien saisi, il tire brusquement sa queue et, avec elle, le crabe; il fait ensuite tournoyer les deux au point de lancer le crustacé sur le sol avec violence. La carapace se brise et le singe n'a plus qu'à extraire la chair.

Conférencier habile

Le conférencier venait de commencer à parler au milieu d'un grand silence. Au bout de quelques minutes, un ronflement sonore l'avertit que quelqu'un parmi son auditoire venait de s'assoupir et il distingua au premier rang une dame âgée autour de ce bruit insolite.

Loin de se décontenancer à cette preuve du peu d'intérêt qu'on prenait à sa conférence, il tint à la dame, que le rire général de l'auditoire venait de réveiller, le discours suivant:

—Madame, vous dormez, à cela je ne trouve rien à redire, mais en dormant, vous ronflez et, en ronflant, vous empêchez les autres de dormir; et cela je ne saurais le tolérer.

Son humour eut le don de mettre les rieurs de son côté et il acheva sa conférence au milieu de l'attention générale.

Les combles

Quel est le comble de l'honnêteté pour un domestique? —C'est de ne jamais prendre un escalier dérobé.

Quel est le comble de la difficulté pour une tailleuse? —C'est de mettre des pommes de terre en robe de chambre.

Quel est le comble de la discipline pour une infirmière? —C'est de mettre un gilet de flanelle à un bruit qui transpire.

Quel est le combre de la discipline pour un membre de la police? —C'est d'arrêter sa respiration.

Pour rire

Histoire écossaise

Un Ecossais et un Canadien étaient dans le même train en route pour New-York. Le Canadien remarqua que, à toutes les gares, son compagnon descendait du train pour acheter un billet jusqu'à la gare voisine. Il lui demanda la raison.

—C'est, répondit l'Ecossais, parce que mon médecin m'a dit que je pouvais mourir à n'importe quelle heure. Je ne veux pas m'acheter de billet qui me mène trop loin et perdre de l'argent.

* * *

On avait ramassé le corps d'un Ecossais au milieu de la rue. Des témoins affirmèrent qu'il s'était imprudemment précipité au beau milieu des voitures pour ramasser une pièce de cinq sous, et qu'il avait été écrasé.

Lors de l'enquête, le juré du coroner rendit le verdict suivant: "Mort de causes naturelles".

* * *

Chez les fous

Le nouveau directeur d'un asile d'aliénés se promène parmi ses patients, affable, l'air souriant.

L'un d'eux lui dit sur un ton de confidence:

—Vous savez, nous vous aimons plus que l'autre qui était ici avant vous.

—Oui? pourquoi?

—C'est parce que vous êtes plus comme nous autres.

* * *

Annonces du dimanche

Un jeune ministre remplaçait un dimanche son pasteur. On en était aux annonces:

—Mercredi soir, le conférencier parlera de l'enfer. Tout le monde devra y être. Le produit de la quête sera pour améliorer le système de chauffage.

* * *

Discussion anglaise

Trois Anglais sont assis dans de grands fauteuils, dans leur club, avec leurs journaux à la main.

Dehors on entend le ronflement d'un moteur d'avion. Le premier lève le nez de son journal et dit:

—C'est un liberator.

Silence. Une heure après, le deuxième monsieur lève à son tour le nez de son journal.

—Non! Non! C'est un Mosquito

Silence. Une heure après, le troisième se lève et jetant son journal:

—J'ai horreur des discussions!

Les deux gifles

Le petit Jacques rentre de l'école, en pleurant à chaudes larmes. Sa maman le questionne, inquiète:

—Qu'est-ce que tu as, mon chéri? Pourquoi pleures-tu?

—Heu! Heu!

—T'es-tu fait du mal quelque part? Allons, réponds-moi!

—Heu! Heu!

Voyons, réponds-moi donc, à la fin, au lieu de pleurnicher ainsi?

L'enfant finit par se décider:

—Oh! maman, je n'ai vraiment pas de chance!

—Parle! Qu'est-il arrivé?

—Oh! maman! Figure-toi qu'y a mon petit camarade Robert qui avait planté — heu! heu! une épingle la pointe en l'air, — heu! heu! — dans la chaise du professeur — heu! heu! pour qu'y se pique en s'asseyant. Alors, mois — heu! heu! quand j'ai vu qu'il allait s'asseoir, j'ai vite tirer la chaise — heu! heu!

—Eh bien?

—Eh bien, maman, ça fait qu'il ne s'est pas assis sur l'épingle, — heu! heu! — seulement il s'est assis par terre et il m'a flanqué une gifle! heu! heu!

—Oh! mon pauvre chéri!

—Et puis, maman, Robert, heu heu! — m'en a flanqué une autre pour m'apprendre à me mêler de ce qui ne me regardait pas. . . Heu! heu!

La sainte communion est le vrai pain quotidien de nos âmes. Là seulement elles trouvent leur entretien, leur force, leur remède, leur soutien.

(P. de Caussade.)

Calendrier

Janvier prend la neige pour châle;
Février fait glisser nos pas;
Mars, de ses doigts de soleil pâle,
Jette des grêlons aux lilas.

Avril s'accroche aux branches vertes;
Mai travaille aux chapeaux fleuris;
Juin fait pencher la rose ouverte
Près du beau foin qui craque et rit.

Juillet met les oeufs dans leurs coques;
Août, sur les épis mûrs, s'endort;
Septembre aux grands soirs équivoques
Glisse partout ses feuilles d'or.

Octobre a toutes les colères;
Novembre a toutes les chansons
Des ruisseaux débordant d'eau claire;
Et décembre a tous les frissons.

Rosemonde GERARD.

LES PROVINCES CANADIENNES

La Province de Québec

(Suite)

Progrès de la province de Québec

La richesse d'un pays dépend de sa colonisation, de son agriculture, de son commerce et ses industries. A partir de la confédération la province de Québec s'est considérablement développée à ce triple point de vue. Depuis 1883, les lois de la pêche lui permettent d'avoir accès sur toutes les eaux fluviales et maritimes. Les rapides et les cascades, comme par exemple les chutes du lac Saint-Jean, mesurant de 236 à 250 pieds de hauteur, lui fournissent une immense source de force motrice. L'exploitation des forêts s'est accrue considérablement en ces dernières années. En hiver, plus de trente mille bûcherons s'occupent à abattre des arbres pour les grands commerçants de bois. Des règlements sévères obvient au gaspillage des coupes, et la dimension des arbres qu'il est permis d'abattre est déterminée. Des gardes-forestiers exercent maintenant une surveillance active pour empêcher le ravage des incendies occasionnés par l'imprévoyance des voyageurs ou l'étincelle des locomotives: il y a plus d'un quart de siècle la région du Saguenay, d'une superficie de 20,000,000 d'acres, fut en partie ravagée.

L'industrie de la pâte à papier a pris une grande extension: les bois qu'on y emploie sont l'épinette, le sapin, le peuplier et le tremble, que l'on trouve surtout dans les vastes régions de l'Outaouais, du St-Maurice et du lac Saint-Jean. La zone de ce dernier peut fournir le bois nécessaire pour fabriquer 70 millions de tonnes de pâte par année.

Colonisation du lac Saint-Jean

La vallée du Saguenay, qui, vers 1852, n'avait que les deux petits cantons de Chicoutimi et de la Grande-Baie, comptait en 1900 plus de trente paroisses. La fertilité de dix-neuf millions d'acres de terres des environs du lac Saint-Jean, dont le contour est près de cent milles, nous a fait souvent désigner sous le nom de grenier de la province. Les cantons de Normandin et d'Albanel sont surtout remarquables. Les débuts (1879) du premier furent pénibles: les colons n'avaient pas même de chemin pour se voisiner; mais depuis une dizaine d'années, il a pris un essor prodigieux. Le second, situé entre les rivières Ticouabé et Mistassini et peuplé en 1891, comptait en 1901, deux cents familles jouissant en général, d'une véritable aisance. Un chemin de voitures relie ces deux cantons à l'établissement agricole des Pères Trappistes, situé au confluent des rivières Mistassibi et Mistassini. Autour du lopin de terre concédé aux Trappistes par le gouvernement plus de deux cents familles se sont établies dans les cantons de Dolbeau et de Pelletier. La fertilité de ces terres est comparable à celles du Nord-Ouest. Des lignes de chemin de fer sont établies entre Québec et les principaux centres du lac Saint-Jean.

Un autre centre aussi à la civilisation, est la Région de Labelle, située dans le bassin inférieur de l'Outaouais. Il y a encore la vaste presqu'île de la Gaspésie et les cantons de l'Est, qui touchent aux Etats-Unis, ceux de Vermont et du New-Hampshire.

Agriculture

La province a aussi cinq écoles d'agriculture: Oka, Sainte-Anne de la Pocatière, l'Assomption, Compton et Sainte-Anne de Bellevue. Cette dernière fut fondée par M. Macdonald, un millionnaire écossais de Montréal. On trouve aussi des écoles de ce genre dans les provinces anglaises. L'exportation des produits agricoles se fait dans de bonnes conditions.

Deux événements marquants:

1.—Les fêtes jubilaires de l'université Laval de Québec.

En 1902, l'université Laval célébrait le cinquantenaire de sa fondation. Il y eut trois jour de fêtes solennelles (23, 24, 25 juin). Plus de 1500 anciens élèves, accourus de partout, y assistaient. On y voyait figurer tous ceux qui, dans le clergé ou dans la magistrature exercent en notre pays une action prépondérante et décisive sur notre vie nationale. Des délégués représentant les universités protestantes du Canada et des Etats-Unis.

2.—Troisième centenaire de la fondation de Québec.

En juillet 1908, Québec, la vieille capitale du Canada, fondée par Samuel de Champlain, commémorait en de grandioses réjouissances le troisième centenaire de sa fondation.

A la Sorbonne (Paris), en présence des délégués du gouvernement canadien, à Honfleur, d'où Champlain était parti, on célébrait aussi la mémoire de l'illustre fondateur. Mais ce n'était là qu'un faible écho de ce qui se passait au Canada, dans la vieille capitale. Pendant douze jours, brillants d'éclat et débordants de gaîté gauloise, la vieille cité, avec ses arcs de triomphe et ses façades de maisons enjolivées de guirlandes, présentait un aspect féerique. La foule délirante, parcourant les rues en chantant l'air national "O Canada" offrait un charme séducteur. La représentation des grands faits de notre histoire par des spectacles magnifiques donnés sur les plaines d'Abraham, charma les yeux des spectateurs, captiva leur admiration et provoqua l'enthousiasme des étrangers. La présence de l'héritier du trône, de délégués spéciaux des différents pays, d'un corps de quinze à vingt mille hommes de troupe; la vue d'une flotte lançant de fulgurantes irradiations nocturnes et les éblouissantes illuminations de la ville et des environs rappelèrent les splendeurs des jours de fête à Versailles sous Louis XIV.

La brillante note intellectuelle était donnée par les séances littéraires de la Société Royale. La religion de nos pères, précieusement gardée par leur lignée reconnaissante, avait sa part. Une messe, célébrée sur les plaines d'Abraham, ravivait un souvenir profond d'un passé inoubliable.

Au milieu de ces fêtes purement canadiennes-françaises où il n'y avait d'anglais que la juste mesure pour manifester notre allégeance à l'empire britannique, tous les coeurs battaient à l'unisson, toutes les bouches louaient à l'envi notre glorieux passé; fondateurs, gouverneurs, missionnaires, intendants, religieuses, administrateurs, explorateurs d'autrefois avaient une part dans l'apothéose de notre race.

Conclusion

Ces évocations du passé en nos jours de troubles nous font souhaiter un avenir meilleur. L'avenir sera meilleur, si comme jadis, notre race est unie par les liens de la charité, les mêmes intérêts et surtout par le même idéal chrétien. Il y a lieu plus que jamais peut-être d'implorer le Ciel que des théories néfastes ne viennent pas détruire dans sa source ce qui fait la grandeur d'un peuple. C'était le voeu de Sa Sainteté Pie XII s'adressant à nos jeunes soldats du Royal 22ième lors de leur visite au Vatican il y a à peine deux mois.

"De retour sur le sol de votre chère patrie, disait l'auguste Pontife, redites à tous et méditez vous-mêmes ces grandes leçons de fidélité à l'Eglise de Rome, d'union et de charité universelles et de confiance dans la divine Providence. . ."

FIDELIS.

(Bulletin des Institutrices)

Il sera député

Un père veut connaître la vocation de son fils. Son voisin lui conseille d'enfermer son fils dans une chambre, de mettre sur la table un code, une bible et une pomme.

—S'il lit dans le code, ce sera un avocat; s'il s'intéresse à la bible, ce sera un curé et s'il mange la pomme, ce sera un cultivateur.

On surveille par le trou de la serrure. Le garnement est assis sur la bible, a le code sous ses pieds et mange la pomme.

—Assis sur la religion, la loi sous ses pieds et grugeant les habitants, il n'y a pas d'erreur ce sera un député.

Agissez toujours devant Dieu et pour Dieu, alors tout ce que vous ferez vous paraîtra grand et digne de tous vos soins.

(Bx P. Eymard.)

CARTES D'AFFAIRES

"Votre satisfaction est notre succès"

La réforme de la constitution . . .

(suite de la page 1)

dans l'esprit de la majorité de nos associés de langue anglaise il n'existe au Canada qu'une langue officielle — l'anglais — et une langue seconde qui bénéficie de par la Constitution de certains privilèges limités. La politique de la "réserve québécoise" répond à une conception juridique.

L'article 133

Que dit en effet l'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord? Simplement ceci: "Dans les Chambres du Parlement du Canada et les Chambres de la Législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise, dans les débats, sera facultatif; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces Chambres, l'usage des deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada, qui seront établis sous l'autorité du présent acte, et par devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de Québec, il pourra être fait également usage, à faculté, de l'un ou de l'autre de ces langues. Les actes du Parlement du Canada et de la Législature de Québec devront être imprimés et publiés dans ces deux langues."

En se fondant sur l'esprit de la loi, les politiques et juristes de langue française ont toujours soutenu que le français était l'une des deux langues officielles du Canada. En s'appuyant sur la lettre, les politiques et juristes de langue anglaise ont voulu restreindre l'usage du français aux circonstances énumérées dans le texte de l'article 133.

Monnaie bilingue

Lorsque la question de la monnaie bilingue avait été soumise au caucus conservateur, M. F.-W. Turnbull, député de Regina, avait proposé qu'on s'en remit aux tribunaux du soin de décider si l'emploi du français est constitutionnel ailleurs que dans les cas expressément prévus par l'article 133. Si les Canadiens sont sûrs de leurs droits, disait-il, ils ne doivent éprouver aucune répugnance à soumettre la question aux tribunaux; pour notre part, nous nous en tenons à la Constitution.

MM. Duranleau, Sauvé et leurs collègues conservateurs de langue française eurent assez de clairvoyance pour ne pas donner dans le panneau et risquer qu'un jugement fondé sur l'interprétation littérale du texte de la Constitution ne vint ainsi limiter les droits du français. Ils préférèrent poursuivre la lutte sur le terrain politique plutôt que sur le terrain juridique. Ils se rendirent compte que les précédents valaient au moins autant que les textes en régime britannique et ils ont obtenu la monnaie bilingue, sous une forme imparfaite que M. Lapointe devait corriger quelques années plus tard.

Le français depuis la Conquête

A lire l'histoire du sénateur Chapais, on a cependant l'impression que le texte de l'article 133 était apparu comme fort satisfaisant à l'époque. "Depuis la conquête, dit l'historien, c'est la première fois que notre langue reçoit une telle sanction constitutionnelle. En 1763, le traité de Versailles reste muet sur ce point, pourtant si grave. En 1774, l'Acte de Québec le laisse également dans l'ombre. En 1791, la constitution dont William Pitt est le promoteur ne contient rien au sujet de la langue. Et si un modus vivendi plutôt satisfaisant s'établit à la suite du grand débat de 1793, ce n'est pas là une reconnaissance des droits légaux du français. En 1840, sombre année, notre idiome est formellement proscrit par la Constitution qu'on nous impose. Sans doute, en 1848, cet article odieux est révoqué par le Parlement britannique et notre Législature recouvre sur ce point sa liberté d'action. Mais ce n'est pas encore la promulgation d'un droit constitutionnel".

Illusion de 1867

Nos parlementaires de 1867 qui se rappelaient quelle place nous avions réussi à assurer à la langue française sous les conditions précédentes, même sous celle de 1840 grâce à La Fontaine, étaient peut-être excusables de se satisfaire de l'article 133 et de considérer la partie comme gagnée. Ils ont apparemment versé par la suite dans la même illusion que M. Godbout en estimant qu'un texte constitutionnel pouvait dispenser les Canadiens français de la vigilance et de la lutte. "Victimes de leur insouciance ou de leur idéalisme juridique, dit le chanoine Groulx en parlant de nos chefs politiques des premiers temps de la Confédération, ils se comportent comme si un texte écrit tenait lieu de tout. Ils se donnent l'air de penser que le bilinguisme de l'Etat s'établira de soi-même par l'entremise de quelque bon génie; et ils laissent la langue anglaise accaparer si bien la part du lion que, devant le monde international, le Canada va prendre et garder figure de pays anglais".

Langue officielle et autonomie

Si la langue française conserve ses droits au Canada, c'est dû moins à l'article 133 qu'aux luttes de Bourassa, de Lavergne et de leurs compatriotes d'armes qui sonnèrent le ralliement au début du siècle, au courage de Bureau et de Véniot qui imposèrent le timbre bilingue, aux efforts des députés des deux partis qui nous ont obtenu la monnaie bilingue, à la volonté de tout un peuple qui n'a jamais abandonné la lutte même s'il ne l'a pas toujours poursuivie assez énergiquement.

M. Godbout croit-il que M. St-Laurent et ses collègues éprouveraient moins de difficulté aujourd'hui à faire consacrer l'égalité des deux langues que Cartier et ses compagnons de 1867? Et si MM. Godbout et St-Laurent obtenaient cette définition constitutionnelle, qui proclamerait en termes éclatants et indiscutables le caractère bilingue du pays en échange du sacrifice d'une large tranche de l'autonomie provinciale qui a protégé notre croissance et du particularisme qui a été l'expression de notre volonté de vivre et de lutter, est-ce que le marché serait vraiment avantageux? Ne serait-ce pas lâcher la proie pour l'ombre?

Observatoire

(suite de la page 1)

Du train que vont les choses, le siège du faire-play va se transporter de Londres à Tokio. Londres prêche la liberté démocratique; Tokio la met en pratique.

* * *

La lettre tue . . .

On a dit avec raison que l'esprit vivifie, mais que la lettre tue. Cela est absolument vrai, lorsque nous parlons des droits constitutionnels du français en Canada. Nos compatriotes anglophones, à part d'heureuses exceptions, veulent s'en tenir à la lettre de la loi, et ne nous concéder que des bribes de libertés. En relisant l'article du Devoir que nous publions aujourd'hui, l'on verra que les textes de loi sont assez parcimonieux. Sous le régime confédératif, ils se résument en quelque sorte aux **articles 93 et 133 de l'Acte de l'Amérique** britannique du Nord.

Est-ce à dire que nos droits n'existent pas? On doit se rappeler, en effet, qu'en plus des textes de loi, il nous faut compter avec le **droit naturel.** Dans l'Empire britannique, **la coutume,** même sans texte écrit, est aussi une base solide du droit. Enfin, il ne faudrait pas interpréter les textes de loi selon la "lettre qui tue", mais plutôt selon "l'esprit qui vivifie".

Lors de la capitulation de 1763, il est clairement spécifié que les Canadiens français continueront d'être gouvernés suivant les **"lois et usages établis dans le pays".**

L'Acte de 1774 déclara expressément que les Canadiens jouiront **"de leurs biens avec les coutumes et usages qui s'y rattachent et de tous leurs autres droits civils".**

Lois, usages, coutumes, voilà des mots bien clairs. Parce que l'on n'a pas inséré dans le texte le mot "usage du français" ou "usage de la langue", doit-on conclure que le français est désormais proscrit du Canada. Quelle coutume est plus sacrée que celle de l'usage de la langue maternelle et que l'enseignement de cette même langue? Il faut être imbu de fanatisme ou d'ignorance pour prétendre que le français n'a pas de droits officiels en Canada: droit naturel, droit du premier occupant, droit consacré en 1763 et en 1774.

Le jour où nos compatriotes anglais accepteront de pratiquer le "fair-play", envers l'élément français, nous pourrons voir le Canada jouir de la paix et de l'union. C'est là une condition indispensable; car nous n'abdiquerons jamais.

P.-E. B.

Importante délégation canadienne . . .

(Suite de la page 1)

tions des deux Amériques. Toutes les délibérations, qui ont duré sept jours, ont eu lieu au Collège Belen, mis gracieusement à la disposition des congressistes. Comme nous l'avons noté déjà, le R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., a été choisi co-président du congrès. Les séances commençaient à 9 heures le matin et se prolongeaient parfois fort avant dans la nuit.

Discours de M. Filion

A la demande expresse du Comité d'organisation de cette semaine d'études sociales interaméricaine, M. Gérard Filion a eu le très grand honneur de porter la parole dès la première journée d'étude. M. Filion a traité de la petite agriculture ou de l'agriculture familiale. Il a expliqué ce qu'on entendait par agriculture familiale et a ensuite exposé une vue d'ensemble de la situation agricole du Canada, et plus particulièrement de la province de Québec, les types d'agriculture que l'on y trouve, surtout la tenure des terres. Il a fait observer que, dans Québec, 96 pour cent des cultivateurs sont propriétaires de leurs terres. Il a ensuite énuméré les avantages de l'agriculture familiale aux points de vue social, moral, économique et religieux. L'occasion était belle pour notre délégué de faire connaitre l'U.C.C. des deux Amériques réunies. M. Filion n'y a pas manqué Il a dit ce qu'elle est et a énuméré ses principales activités. Il a enfin donné un aperçu de nos organisations coopératives, nos caisses populaires, de la législation agricole du Canada et de la province de Québec, et a exposé en terminant les méthodes les plus efficaces pour faire l'éducation des adultes et la formation des chefs par les cercles d'étude, les équipes d'étude, les congrès; bref tous les moyens dont se sert l'U.C.C. pour la propagande coopérative et professionnelle.

Il s'ensuivit une discussion fort animée. M. Filion répondit de bonne grâce aux nombreuses questions qui pleuvaient de toutes parts. Cela dénote que l'on s'est fort intéressé à notre organisation professionnelle agricole. Cela doit être pour nous, cultivateurs du Québec, un légitime sujet de fierté. La discussion s'est faite en grande partie en espagnol, mais les orateurs pouvaient parler chacun dans leur langue maternelle, le discours étant traduit à mesure par un interprète.

Clôture

Avant la clôture de ces importantes assises, les différents comités d'études se sont entendus pour émettre une déclaration de principes dans laquelle on affirme de nouveau les vérités fondamentales du christianisme. On y renouvelle l'adhésion de tous, en tant que cathcliques, aux enseignements sociaux de l'Eglise et à leur esprit, on se dit résolu d'aider l'Eglise dans son oeuvre de salut, de christianisme et de civilisation et à travailler à la diffusion de sa doctrine sociale par les cercles d'études, par les conférences, par la presse et la radio, par les écoles spécialisées pour prêtres et laïcs, et par tous les autres moyens à sa disposition.

Au sujet de l'agriculture, les délégués considèrent que l'agriculture familiale est sans contredit la forme idéale d'exploitation agricole. Les coopératives de crédit, d'achat et de vente doivent être encouragées de manière à soutenir, préserver et développer l'agriculture familiale. L'on insiste particulièrement sur l'éducation des cultivateurs en vue de l'accomplissement de leurs devoirs. Enfin, on encourage l'exploitation en coopération pour les types d'exploitation agricole qui exigent de grandes étendues. "L'homme a été créé pour travailler, lit-on dans la déclaration. Cependant la partie purement mécanique et animale de ce travail doit être réduite graduellement avec les progrès techniques, de manière à favoriser le développement de la vie intellectulle, esthétique, morale et religieuse.

Deux ports vont être rendus à la France

Paris. — Deux des principaux ports de la France, mis à la disposition des Alliés lors de leur invasion de l'ouest du continent européen, vont bientôt être rendus à l'administration française. Ce sont les ports de Marseille et du Havre. Les autorités françaises reprendront leur complète autorité sur le port de Marseille le 15 février, puis sur celui du Havre le 30 juin.

Un policier d'expérience suggère de se servir du fouet pour enrayer les crimes

Winnipeg. — Les criminels craignent le fouet, et les registres de la police de Winnipeg montrent que ce châtiment fut un obstacle au crime lors des commencements de cette ville.

George Smith, chef de police, qui compte 45 ans de service, a discuté dans une entrevue la tendance nationale actuelle au crime. Il raconta comment une vague de crimes s'était terminée ici, alors que les tribunaux imposaient des sentences sévères avec le supplice du fouet

Des marchands, dont plusieurs avaient des sommes considérables d'argent, étaient chassés de leurs maisons le soir, et on les battait et on les volait. En aucun cas on n'employait d'armes.

Cela se passait il y a 41 ans, alors que les agents de police étaient peu nombreux, soit 52, et pendant trois mois, depuis 1904 à janvier 1905, il se commit plusieurs vols qu'on pouvait appeler "vols de grand chemin".

Finalement trois hommes furent arrêtés et condamnés à subir leurs procès devant feu le juge A.-E. Richards, dont le fils, le juge S.-E. Richards, est aujourd'hui juge de la Cour d'Appel du Manitoba.

Au procès, les marchands qui portaient encore des cicatrices, étaient les témoins oculaires.

Le chef du groupe fut condamné à 15 ans et à 75 coups de fouet, le second à 10 ans et à 50 coups et l'autre fut acquitté.

"Les vols de grand chemin cessèrent à Winnipeg pendant plusieurs années", dit le chef Smith. "Ce ne fut qu'en 1921 qu'il y eut un autre vol de ce genre".

Le chef Smith croit que les récentes vagues de crime sont l'oeuvre des bandits d'autrefois ayant un caractère interlope et profitant des conditions faciles pour se procurer "de l'argent", par suite de la guerre.

Il déplore l'augmentation des crimes chez les jeunes, mais il suggère un remède.

"L'usage du fouet peut aider", dit-il. "C'est quelque chose dont les jeunes gens se souviendront".

Le délégué du pape restera au Japon

Tokio. — Le statut de S. Exc. Mgr Paolo Marella, Délégué apostolique au Japon, n'est pas modifié par l'ordre du général Douglas MacArthur suspendant toutes relations diplomatiques japonaises avec les autres Etats.

Un porte-parole du gouvernement militaire américain a expliqué que l'ordre de suspension des liens diplomatiques japonais avec le Saint-Siège venait à la suite d'une interprétation du secrétariat d'Etat selon laquelle le statut de l'envoyé japonais au Vatican était le même que celui d'un représentant diplomatique japonais dans un Etat neutre.

La directive émise par MacArthur, le 25 octobre, prévoyait le rappel de tous les diplomates et consuls japonais de tous les Etats neutres.

Le R.P. A. Dragon, s.j. est parti pour la Chine

Le R.P. Antonio Dragon, provincial des Jésuites du Bas-Canada, est parti ces jours derniers de Montréal et se rendra visiter les missions qui sont sous sa juridiction, en Chine. Il sera absent quelques mois.

Le R.P. Ernest Lalande, s.j., ancien missionnaire à Suchow, Chine, accompagne son supérieur et restera à Suchow en permanence.

En l'absence du R.P. Dragon, c'est le R.P. Ivan d'Orsonnens, s.j., socius, qui le remplace.

En jardinant

Par un beau matin de printemps, un jardinier était occupé à mettre des plants de fraises en terre. Un fou vint à passer par là. Il vit le jardinier occupé.

—Hé, ami! que fais-tu là?

—Je mets du fumier sur mes fraises.

Le fou répondit:

—Moi, je ne sais pas si c'est parce que je suis fou, mais sur mes fraises je mets du sucre.

Un an après . . .

Minorités et lois scolaires

Déclaration du Conseil National de l'Episcopat canadien du 18 janvier 1945

"Nous tenons à proclamer bien haut que la législation scolaire de la plupart des provinces Nous semble appeler de profonds redressements, à l'endroit surtout de l'élément catholique et de l'élément français, si l'on veut qu'elle reflète vraiment l'esprit d'entente cordiale, qui a présidé à l'esprit de la constitution canadienne. Aussi longtemps, en effet, que dureront les inégalités flagrantes qui subsistent, sur ce terrain, entre le traitement qu'accorde la province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques, d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces, d'autre part, il Nous paraît vain de parler d'avantages et d'égalité de sacrifices, vain aussi d'espérer voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix et à la prospérité publiques."

Décès du R. Père Louis Culerier, o.m.i.

(Suite de la page 1)

encore il poursuivit sa formation cléricale au Grand Séminaire du Mans où il reçut ses diplômes de bachelier es lettres et philosophie. Mais entendant l'appel de Mgr Grandin qui lui disait: "Laisse ton pays et la maison de ton père", il obéit sans tergiverser.

Arrivé au Canada, il se présenta au noviciat des Oblats de Marie Immaculée à Lachine et fut admis à prendre l'habit religieux le 30 novembre 1893. Un an et un jour plus tard il y prononçait ses premiers voeux. Ensuite il se rendit au scolasticat d'Ottawa pour compléter pendant quatre ans ses études théologiques. Ce fut pendant son séjour dans cette sainte institution qu'il émit ses voeux perpétuels le 8 décembre 1895 et qu'il reçut la prêtrise le 12 juin 1897.

Débuts de sa vie missionnaire

Ayant terminé ses études, le Père Louis était prêt à se mettre à l'oeuvre. Le 1er avril 1898, il reçut sa première obédience pour le diocèse de Mgr Grandin. Il arriva à Edmonton le mercredi 11 mai, en compagnie du Père Lépine. C'était là qu'il devait demeurer pour s'initier au ministère des âmes, apprendre la tenue des livres et se perfectionner dans l'usage courant de la langue anglaise. Son séjour à Edmonton dura jusqu'au 6 mars 1899. Pour compléter son expérience, il alla passer le reste de l'année à Macleod tout d'abord puis à Calgary à partir du 10 août. Pendant son séjour, il fut chargé de la visite des petites missions des Montagnes Rocheuses, Cochrane, Canmore, Anthracite et Banff, ainsi que du petit poste de Fish Creek (aujourd'hui Midnapore). Quand il était en ville, il visitait la prison et l'hôpital et en outre donnait maints sermons en anglais. A la fin de l'année le chroniqueur de la mission Ste-Marie en fait son éloge et déjà regrette son prochain départ. "Le P. Culerier aide beaucoup le P. Lemarchand; malheureusement pour la mission de Calgary, ce Père doit aller remplir une fonction plus importante dans quelques jours, à savoir diriger le séminaire naissant de St-Albert."

Le 15 janvier, le P. Culerier partit pour Saint-Albert en compagnie du R. P. Albert Lacombe.

Le Séminaire de la Ste-Famille

Mgr Grandin voyait enfin se réaliser le rêve qu'il avait caressé toute sa vie et pour lequel il avait déjà fait tant de sacrifices: celui d'avoir un séminaire pour la formation d'un clergé. Le Père Louis Culerier avait été jugé digne par lui de fonder et de diriger cette oeuvre capitale malgré sa jeunesse et son expérience sommaire.

Le 21 janvier 1900, fête de la Sainte-Famille, à 3 heures de l'après-midi, la procession, quittant la cathédrale, au son des cloches et au chant des litanies des saints, se dirigea vers le séminaire. Mgr Legal lut toutes les prières et les bénédictions et suspendit le crucifix au mûr de la grande salle et le P. Culerier le fit dans les autres. Mgr Grandin assistait à la cérémonie en qualité de témoin le coeur ravi de joie. Il vint y célébrer la première messe, dans la chapelle, le 25 janvier suivant, 84e anniversaire de la fondation de la Congrégation des Oblats, et donner la communion aux cinq premiers séminaristes.

Le séminaire est fondé; tout est rudimentaire. Comme toutes les oeuvres que Dieu a bénies, il commence dans la pauvreté. C'est au P. Louis que revient la charge de l'organiser et de le faire prospérer. Dieu sait ce que tout cela lui coûta de labeurs, de soucis et de nuits sans sommeil, pendant les quatre ans qu'il resta à son poste!

Excédé par la fatigue, il demanda au commencement de 1905 d'être relevé de ce fardeau trop pesant pour ses épaules. On lui dit de patienter encore un peu jusqu'au retour de Mgr Legal. Mais il était rendu à bout. Le 22 février il vint trouver le P. Mérer à l'évêché. En arrivant il tomba d'épuisement sur une chaise. Ce que voyant, le Révérend Père lui interdit de retourner à son poste et le retint à l'évêché. Le 24 il partait pour Calgary et de là pour Montréal où il devait se faire soigner.

Repos forcé

Après six mois de traitement, le P. Louis revient dans l'ouest. Le 22 novembre 1905, il reçoit son obédience pour Calgary "où, disait-il, mon principal office est de bien me reposer, de me refaire afin de pouvoir travailler plus tard, si le bon Dieu le permet."

Mais ce repos n'était pas l'oisiveté complète. Il savait se rendre utile. Grâce au recensement qu'il fit dans le quartier est de la ville, le R.P. Supérieur put se persuader que cette population avait besoin d'une chapelle provisoire. Un magasin fut loué à cet effet. Le 8 novembre 1908, le P. Louis inaugura cette bâtisse qu'il appelait la chapelle de la "Brewerie". Il eut naturellement tout le succès attendu. Quarante trois personnes assistaient au service. Tel fut l'origine de la paroisse Sainte-Anne.

Se sentant désormais assez bien rétabli pour aller revoir son pays natal qu'il avait quitté depuis quinze ans, il en fit la demande au Supérieur Général qui accepta ses raisons sans la moindre hésitation. Le 11 novembre 1908, à minuit, il quitta donc Calgary pour entreprendre ce long, mais reposant, voyage.

Le P. Louis revint le 16 mai 1909 de son long congé de six mois, tout radieux de santé et de joie. Il trouva une chapelle neuve toute bâtie dans le quartier de la Brasserie. Elle fut dédiée le 8 août par le Père Jan et le P. Nelz. Mais au mois de septembre ce dernier laissa au P. Louis la charge de la paroisse Sainte-Anne qu'il avait contribué à fonder. Il y resta jusqu'au 8 avril 1910.

A Edmonton

Le 9 avril, le P. Louis quittait Calgary pour remplacer le P. Lépine comme vicaire du P. Alphonse Lemarchand, curé de l'Immaculée Conception. Son séjour y fut court, car cette paroisse fut transférée au clergé séculier le 8 octobre 1911. Il revint donc à Saint-Joachim où il resta trois ans, heureux de se trouver désormais en bonne santé. "Je suis heureux, écrit-il, de noter que je suis fort bien. Je constate mes progrès en santé d'après mon sommeil redevenu normal. Jadis mes études et mes classes m'avaient ôté le sommeil peu à peu; il est revenu peu à peu. Je dors jusqu'à 7 ou 8 heures d'un seul trait."

Missionnaire ambulant

"Je songe à prendre du service vagabond sur la ligne du Grand Tronc," écrit-il le 4 avril 1914. Devant l'amélioration étonnante de sa santé, ses supérieurs n'hésitent pas à accéder à ses désirs, de sorte que le 12 juillet il pouvait écrire: "Je fais mes débuts à Edson".

Après trois mois de mouvement perpétuel il écrivait: "Depuis que je voyage je suis plus dur à la fatigue. Je suis toujours en courses. Je ne passe guère que trois ou quatre jours par mois à Edmonton par lambeaux, car je ne me montre à Edmonton que pendant quelques heures entre deux trains. Je compte environ cent familles, tout au plus 600 âmes catholiques dans mon long district. J'ai environ trente groupements à visiter, les uns le dimanche une ou deux fois par mois, les autres tels jours sur semaine tous les deux ou trois mois. Cela dépend des distances et des raccordements. Je m'arrête partout où il y a du catéchisme à enseigner, chez les familles isolées, pauvres, mal logées, dont les enfants ont besoin d'instruction religieuse."

Il s'était procuré une vie illustrée de N.-S. Jésus-Christ en vingt tableaux, le chemin de la Croix en feuilles et le catéchisme en couleur. De plus il avait une flute et des livres de cantiques en français, anglais, allemand qu'il faisait répéter aux enfants aux classes de catéchisme. Outre ses images et sa flute, le P. Louis avait aussi dans ses sacs "des linges blancs, des cartons, le calice, le vin, les hosties, une soutane légère, une aube, une chasuble, des chandelles, une petite clochette, des banderoles de couleur et de plus un long voil vert ayant, en guise de guichet, une ouverture carrée fermée par une résille rouge. Ce voile que l'on fixait à l'aide de solides courroies aux montants de la porte servait de confessional.

Après la messe, ayant de nouveau serré tout ce matériel, il chargeait ses deux sacs, l'un devant et l'autre derrière, et partait le plus souvent à pied pour quelque autre localité. Il lui arriva de marcher, ainsi chargé, des vingtaines de milles par des chemins de montagne. Partout il passait en faisant le bien; partout il était accueilli comme le meilleur ami.

En 1923, il fit un voyage de quatre mois en France pour recueillir des fonds pour la construction des chapelles de Mountain Park et Luscar, puis il revient à son poste continuer sa vie vagabonde.

En 1927, il sentit qu'il se fatiguait. On ne lui laissa plus que trois postes: toutes les trois semaines, il passait dix jours à Mountain Park, cinq ou six à Cadomin et trois ou quatre jours à Luscar. Il eut ainsi une vie plus sédentaire. C'était trop encore pour un corps ruiné par tant de voyages et de privations; il fallut le transférer ailleurs.

Dernières épreuves

Le 28 octobre 1930, on l'envoya à North Battleford pour s'occuper de deux ou trois petites missions le long de la ligne. Il y resta jusqu'au 13 juillet 1933. Mais sa tension nerveuse croissait rapidement. Une crise aiguë se déclara et exigea un repos prolongé à Montréal. A son retour en 1936 on le plaça à Pincher Creek où il rendit d'inappréciables services au R.P. Panhaleux. Mais l'âge se faisait sentir; au mois d'août 1943, il réclama le repos et la tranquilité de Saint-Albert près du tombeau de son grand protecteur et compatriote, le Serviteur de Dieu, Mgr Grandin.

Après deux ans de séjour à St-Albert, il demanda de son propre gré d'être reconduit à l'hôpital Gamelin de Montréal. Il y est parti le 15 octobre dernier et trois mois plus tard il nous quittait pour un monde meilleur.

Jules Le Chevallier, o.m.i.

Funérailles

Le service funèbre du R. P. Culerier fut chanté, lundi matin, le 28 janvier, par le R. P. J. Bidault, o.m.i., curé de Saint-Albert; les RR. PP. V. Gaudet et J. Panhaleux, agissaient comme diacre et sous-diacre. S. Ex. Mgr J.-H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, assistait au choeur et présida aux prières de l'absoute. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière de St-Albert où reposent les corps de tant de missionnaires Oblats.

La maison Connelly-McKinley avait la direction des funérailles.

M. Adrien Pouliot de passage à Edmonton

Le mercredi 23 janvier, M. Adrien Pouliot, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université Laval et l'un des gouverneurs de Radio-Canada, rendait visite à ses compatriotes d'Edmonton. Se rendant à Vancouver pour une réunion du bureau des gouverneurs de Radio-Canada, il a tenu à faire un voyage spécial de Calgary à Edmonton, dans le but de renouer les connaissances qu'il avait faites lors de son premier passage ici, il y a quelques années. Cette délicatesse ne manqua pas d'impressionner beaucoup ses amis d'ici.

Un banquet intime, organisé sous les auspices de l'A.C.F.A., fut gracieusement offert par le Juniorat St-Jean. A la table, présidée par le R.P. V. Gaudet, o.m.i., supérieur, on remarquait, outre notre distingué visiteur, M. le docteur P. Mousseau, M. l'avocat P.-E. Poirier, M. l'échevin C.-E. Gariépy, MM. les docteurs J. Boulanger, C. Lefebvre, E. Boissonneault, M. Milton Martin, M. Arcouette, secrétaire de l'A.C.F.A., les RR. PP. Labossière et Philibert, franciscains, R P. J. Fortier, s.j., MM. les abbés E. Brière et M. Baril, les RR. PP. P.-E. Breton et S. Pelletier, o.m.i., rédacteurs à la **Survivance,** MM. L. Hébert, J. Gallant, Sylvestre, D. Baril, T.-J. La Flèche, ainsi que le personnel du Juniorat.

A l'issue du banquet, le R.P. Gaudet adressa quelques mots de bienvenue à M. Pouliot et celui-ci nous entretint de différents sujets intéressant particulièrement les minorités de l'Ouest.

Le lendemain soir, une autre réception était offerte à M. Pouliot par nos compatriotes de Calgary.

Nous souhaitons que l'on fasse de plus en plus fréquemment de ces contacts si réconfortants entre compatriotes de l'Est et de l'Ouest.

Un invité.